

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

VINGT-TROISIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 9 août 1991)

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS CONDUITES EN 1990/91
PAR LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD AU TITRE
DE SON PROGRAMME PÊCHE CÔTIÈRE

(Document présenté par le secrétariat général)

TABLE DES MATIERES

| | | |
|-------|--|----|
| 1. | INTRODUCTION | 5 |
| 2. | PROJET DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES COTIERES | 5 |
| 2.1 | Contexte général | 5 |
| 2.2 | Activités conduites à l'échelon national | 6 |
| 2.2.1 | Iles Marshall – Projet pilote de perliculture de Namorik | 7 |
| 2.2.2 | Papouasie-Nouvelle-Guinée – Analyse des données halieutiques et préparation de rapports | 7 |
| 2.2.3 | Palau – Recensement des habitats marins | 7 |
| 2.2.4 | Tonga – Analyse des données de prise, d'effort et de fréquence de taille relatives aux ressources profondes du tombant récifal | 8 |
| 2.2.5 | Papouasie-Nouvelle-Guinée – Travaux de recherche sur la bêche-de-mer | 8 |
| 2.2.6 | Etats fédérés de Micronésie – Etude sur l'épuisement des stocks de poissons récifaux à Yap | 9 |
| 2.2.7 | Palau – Mise sur pied d'un plan de gestion des ressources halieutiques côtières | 9 |
| 2.3 | Activités à l'échelle régionale | 9 |
| 2.3.1 | Projet CPS/PRODA de réensemencement des récifs (août 1988 - en cours) | 9 |
| 2.3.2 | Analyse des données CPS sur la pêche au fond (juillet 1989 - en cours) | 10 |
| 2.3.3 | Travaux de recherche sur la ciguatera (juin 1990 - en cours) – P. Dalzell | 10 |
| 2.3.4 | Applications de la télédétection à l'évaluation des ressources halieutiques côtières (en cours) | 11 |
| 2.3.5 | Journées d'étude sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas (mai-juin 1991) | 12 |
| 2.4 | Publications | 13 |
| 2.4.1 | Rapports techniques | 13 |
| 2.4.2 | Série de documents techniques sur les pêches | 14 |
| 2.5 | Activités prévues | 14 |
| 3. | PROJET SUR L'INFORMATION HALIEUTIQUE | 14 |
| 3.1 | Contexte général | 14 |
| 3.2 | Activités à l'échelle nationale | 15 |
| 3.2.1 | Kiribati – Publication d'un rapport annuel | 15 |
| 3.3 | Activités à l'échelle régionale | 15 |
| 3.3.1 | Réseaux de spécialistes | 15 |
| 3.3.2 | Lettre d'information sur les pêches | 15 |
| 3.3.3 | Autres publications | 16 |
| 3.3.4 | Demandes d'information | 16 |
| 3.4 | Activités prévues | 16 |

| | | |
|-------|--|----|
| 4. | PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE AU DEMI-LARGE | 17 |
| 4.1 | Contexte général | 17 |
| 4.2 | Activités à l'échelle nationale | 17 |
| 4.2.1 | Kiribati – Développement de la pêche au fond dans les îles périphériques | 18 |
| 4.2.2 | Samoa-Occidental – Développement de la pêche du thon pélagique (phase I) | 19 |
| 4.2.3 | Samoa-Occidental – Développement de la pêche du thon pélagique (phase II) | 19 |
| 4.2.4 | Iles Cook – Formation à l'évaluation des sites, au montage et au mouillage des DCP | 19 |
| 4.2.5 | Tuvalu – Essais de pêche du thon pélagique | 20 |
| 4.2.6 | Kiribati – Mouillage de DCP au titre du projet de développement rural intégré de Nord Tarawa | 20 |
| 4.2.7 | Fidji – Essais de pêche du poisson volant au haveneau | 20 |
| 4.2.8 | Niue – Stage sur les techniques de pêche | 21 |
| 4.2.9 | Papouasie-Nouvelle-Guinée – Détachement en formation d'un maître-pêcheur à Tuvalu | 21 |
| 4.3 | Activités à l'échelle régionale | 21 |
| 4.3.1 | Stage CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique | 21 |
| 4.4 | Publications | 22 |
| 4.5 | Activités prévues | 22 |
| 5. | PROJET SUR LA MANUTENTION ET LE TRAITEMENT DU POISSON | 23 |
| 5.1 | Contexte général | 23 |
| 5.2 | Activités au niveau national | 24 |
| 5.2.1 | Tokelau – Projet pilote de traitement et de commercialisation du thon | 24 |
| 5.2.2 | Tuvalu – Stage de formation en détachement au traitement et à la commercialisation du thon à Tokelau | 25 |
| 5.2.3 | Nouvelle-Calédonie – Stage pour les détaillants du marché aux poissons | 25 |
| 5.2.4 | Papouasie-Nouvelle-Guinée – Stage destiné aux agents des services de contrôle de la qualité des produits de la pêche | 25 |
| 5.2.5 | Papouasie-Nouvelle-Guinée – Projet d'assistance aux femmes dans le secteur des pêches | 25 |
| 5.2.6 | Palau – Aide à la conduite d'une enquête sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches | 26 |
| 5.3 | Activités au niveau régional | 26 |
| 5.3.1 | Création d'un centre régional pour la valorisation des produits de la pêche | 26 |
| 5.3.2 | Mission d'étude dans des instituts latino-américains spécialisés dans les techniques de traitement du poisson et de valorisation des produits de la pêche | 27 |
| 5.3.3 | Activités à caractère régional – Réalisation de vidéocassettes sur la manutention et le traitement du poisson | 27 |
| 5.3.4 | Activités destinées à divers pays – Projet de collaboration entre la CPS et l'ACIAR sur la mise au point et la distribution de nouveaux produits dérivés du thon | 28 |
| 5.3.5 | Activités à caractère régional – Formation de soutien au secteur de la manutention du poisson réfrigéré dans les industries nationales | 28 |

| | | |
|-------|---|----|
| 5.4 | Publications | 29 |
| 5.5 | Activités prévues | 29 |
| 6. | PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE | 29 |
| 6.1 | Présentation générale | 29 |
| 6.2 | Activités à l'échelon national | 30 |
| 6.2.1 | Stage du chargé de la formation du service des pêches de Fidji à l'école de pêche de Nelson Polytechnic | 30 |
| 6.3 | Activités à l'échelon régional | 30 |
| 6.3.1 | Projet de formation à la vulgarisation | 30 |
| 6.3.2 | Stage CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique | 31 |
| 6.3.3 | Stage FAO/PNUD/CPS sur les stratégies de gestion administrative à l'intention des cadres supérieurs des services des pêches | 31 |
| 6.3.4 | Etude sur la valorisation des ressources humaines | 32 |
| 6.3.5 | Films vidéo de formation aux méthodes de pêche | 32 |
| 6.4 | Activités prévues | 32 |
| 6.4.1 | Formation en aval de la pêche | 32 |
| 6.4.2 | Révision du catalogue de la formation halieutique | 32 |
| 6.4.3 | Cours par correspondance sur la rédaction de rapports | 33 |
| 6.4.4 | Base de données sur la formation à la pêche | 33 |
| 7. | ACTIVITES INTERESSANT LES PECHEES FINANCEES AU TITRE DU CHAPITRE X DU PROGRAMME DE TRAVAIL | 33 |
| 7.1 | Contexte général | 33 |
| 8. | RESUME | 34 |

1. INTRODUCTION

1. Ce document expose dans leurs grandes lignes les activités mises en oeuvre par le programme pêche côtière de la Commission du Pacifique Sud entre le 1^{er} juillet 1990 et le 30 juin 1991. Il a pour but de faciliter l'examen du programme de travail sur les pêches lors du compte rendu détaillé qui en sera fait au titre du point 4 de l'ordre du jour.

2. Le programme pêche côtière comprend les cinq projets suivants :

- Projet de recherche sur les ressources côtières
- Projet sur l'information halieutique
- Projet de développement de la pêche au demi-large
- Projet sur la manutention et le traitement du poisson
- Projet régional de formation à la pêche

3. L'objectif commun à ces cinq projets est de contribuer au développement de la pêche artisanale ou semi-artisanale des pays membres grâce à des programmes mis en oeuvre dans les domaines suivants :

- formation théorique et pratique
- démonstration et mise au point d'engins et de techniques de pêche
- assistance technique dans divers domaines en aval de la pêche
- recherche et prestation de conseils sur différents aspects de la gestion des ressources halieutiques et de services d'information.

4. Le présent document dresse le bilan des résultats et activités de chaque projet pour les douze derniers mois et définit brièvement, le cas échéant, les orientations futures et les nouvelles activités prévues. Le compte rendu des suites données par le secrétariat général aux recommandations adoptées par la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches fait l'objet du document WP.1.

2. PROJET DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES COTIERES

2.1 Contexte général

5. Ce projet a été mis en chantier en janvier 1988 grâce aux contributions extrabudgétaires du gouvernement britannique. Les effectifs du projet sont composés de deux postes d'halieutes (MM. Garry Preston et Paul Dalzell) et d'un poste d'agent administratif (Mme Kay Legras). Il avait été initialement financé pour une période de trois ans prenant fin en mars 1991. A la suite du bilan dressé à mi-parcours par la division britannique pour le développement dans le Pacifique (BDDP) le maintien de cet appui financier pendant une période supplémentaire de deux ans, soit jusqu'en mars 1993, a été confirmé.

6. Le projet de recherche sur les ressources côtières est lié à celui sur l'information halieutique, qui fonctionne grâce au seul chargé de l'information halieutique dont le poste est financé par le gouvernement français. On trouvera au chapitre 3 ci-après le compte rendu des activités entreprises à ce titre.

7. La première étape a été l'organisation du colloque CPS sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique, tenu en mars 1988. Depuis, le personnel, les experts-conseils, les stagiaires et les fonds affectés à ce projet ont contribué à la réalisation de 23 projets nationaux d'évaluation des ressources, ainsi qu'à de nombreuses missions de moindre envergure, dont sept inventaires des ressources à l'échelon régional et des activités à plus long terme de recueil et de diffusion de l'information.

8. Depuis son lancement, les agents des pêches de vingt-cinq pays insulaires ont déjà pu prendre part aux activités entreprises sur le terrain au titre de ce projet, que ce soit en tant que responsables locaux du projet, conseillers techniques postés à l'étranger ou stagiaires en détachement. Plus de cent participants ont assisté au colloque de 1988 sur les ressources

halieutiques côtières du Pacifique et on en comptait quarante-cinq au colloque de 1991 sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas, qui fait l'objet du paragraphe 2.3.4. Quatre agents de services nationaux des pêches ont été détachés au siège de la CPS, dont deux au cours de la période couverte par le présent rapport (voir paragraphe 2.2.4); ils ont ainsi pu travailler sur des domaines revêtant une importance toute particulière pour leur pays d'origine.

9. On trouvera ci-dessous l'exposé détaillé des activités entreprises au titre de ce projet entre le 1^{er} juillet 1990 et le 30 juin 1991. Les orientations envisagées et, dans la mesure du possible, les activités prévues y sont également indiquées.

2.2 Activités conduites à l'échelon national

10. L'un des principaux objectifs visés lors de la création du projet de recherche sur les ressources côtières était d'aider les pays membres de la CPS à planifier, mettre en oeuvre et rendre compte des projets de collecte et d'interprétation des informations nécessaires à une gestion efficace des ressources halieutiques. Six projets de cette nature ont été entrepris au cours de la période envisagée, comme en témoigne le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Activités conduites sur le terrain au titre du projet de recherche sur les ressources côtières pendant la période août 1990- août 1991

| Pays Dates Chercheur/Expert-conseil | Objectifs principaux | Activités mises en oeuvre |
|---|--|---|
| Iles Marshall Novembre 1990 Julian Dashwood (expert-conseil du ministère des ressources marines des Iles Cook). | Evaluation du potentiel perlicole de l'atoll de Namorik et aide au conseil de l'île en vue de la mise en place d'une station pilote de perliculture. | Consultations avec le conseil de l'île et le gouvernement des Iles Marshall, collecte de spécimens d'huitres perlières naturelles et mise en place d'une station pilote. Recommandation relative à l'adoption d'un cadre adapté au développement de la perliculture à l'échelle nationale. |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée Février-mars 1992 Paul Dalzell (chargé de recherche en halieutique côtière à la CPS). | Appui au personnel des services des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière d'analyse de données et d'élaboration des rapports relatifs aux projets de recherche achevés ou en cours. | Missions d'étude auprès des services des pêches provinciaux de Port-Moresby, Kavieng et Wewak en vue d'aider le personnel dans l'interprétation des données, la conception et l'élaboration de rapports. |
| Tonga Mars 1991 Paul Dalzell (chargé de recherche en halieutique côtière à la CPS). | Participation à un projet de recherche quinquennal devant aboutir à des recommandations en matière de gestion des ressources démersales. | Contribution à l'analyse et à l'interprétation des données de prise des flottilles industrielles tonganes ciblant les espèces démersales. |
| Palau Mars 1991 - en cours Garry Preston (spécialiste de l'halieutique côtière à la CPS). | Evaluation de l'étendue des grands types d'habitat marin et estimation préliminaire des principales ressources de Palau. | Participation à la collecte, à la vérification sur le terrain et à l'interprétation des données obtenues par satellite en vue de l'estimation de la superficie des habitats. |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée Mai 1991 - en cours Garry Preston (spécialiste de l'halieutique côtière à la CPS). | Evaluation du stock de bèches-de-mer. Recherche sur la croissance et le déplacement des bèches-de-mer. Amélioration des statistiques sur les quantités débarquées et l'exportation de bèches-de-mer. | Appui aux campagnes d'évaluation de la bêche-de-mer entreprises dans 4 provinces de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Participation aux essais de récupération de marques effectués à Kavieng. Réalisation d'une affiche sur les différentes variétés de bêche-de-mer. |
| Etats fédérés de Micronésie Mai - juin 1991 Paul Dalzell (chargé de recherche en halieutique côtière à la CPS). | Evaluation des stocks permanents des espèces récifales de poissons de certains sites sélectionnés de l'Etat de Yap. | Participation à la conception, la réalisation et l'interprétation des données recueillies dans le cadre d'essais de réduction des stocks réalisés par le biais de méthodes de pêche traditionnelles. |
| Palau Juillet 1991 Robert Johannes, (expert-conseil de l'Organisation du Commonwealth pour la recherche scientifique et industrielle - CSIRO). | Evaluation comparative des modifications intervenues dans les ressources halieutiques côtières de Palau et définition des besoins en matière de gestion des ressources marines. | Observations sur les lieux de pêche et collecte d'informations d'ordre anecdotique auprès des pêcheurs de la région quant aux modifications intervenues au cours des 10-15 dernières années. Prestation de conseils aux agents des services des pêches et des services juridiques en matière de gestion des ressources halieutiques. |

2.2.1 Iles Marshall – Projet pilote de perliculture de Namorik

11. Les résultats de la campagne préliminaire d'évaluation des stocks naturels d'huîtres perlières réalisée par le service des ressources marines des Iles Marshall permettent d'en envisager l'exploitation commerciale. La Commission a été invitée à mettre à la disposition du conseil de l'île un expert-conseil chargé d'implanter une station pilote de démonstration et de recommander au gouvernement le cadre institutionnel permettant de favoriser le démarrage d'activités aquacoles à l'échelle nationale. M. Julian Dashwook, expert-conseil du ministère des ressources marines des Iles Cook, a ainsi passé trois semaines à Namorik, au cours desquelles il a pu installer des collecteurs de naissains, mettre sur pied une station pilote subaquatique et discuter avec les habitants de l'île de l'élaboration d'un plan de gestion de la ressource en huîtres perlières du lagon. Il a pu également confirmer l'existence de stocks d'huîtres importants, mais néanmoins inférieurs aux estimations initiales du service des ressources marines des Iles Marshall. Des plans spécifiques ont été établis en vue de la poursuite du programme et de l'augmentation des collecteurs de naissains au cours des 12 mois à venir.

12. Ce projet fait l'objet d'un financement conjoint FFA/USAID, ces deux agences ayant par ailleurs fourni une part importante de l'équipement nécessaire à la mise en place de la station ainsi qu'un appui logistique.

2.2.2 Papouasie-Nouvelle-Guinée – Analyse des données halieutiques et préparation de rapports

13. Du fait du départ de certains cadres supérieurs du département recherche, le service des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est vu en partie privé des compétences nécessaires à la correction et à l'analyse des données et à l'élaboration de rapports techniques. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a donc fait appel aux responsables du projet de recherche sur les ressources côtières de la CPS, en vue d'aider le personnel local à résorber une partie du retard accumulé dans la publication des rapports techniques que diffuse régulièrement le département recherche.

14. M. Paul Dalzell, chargé de recherche en halieutique côtière, a effectué une brève mission en Papouasie-Nouvelle-Guinée en juin 1990 pour s'entretenir avec le personnel du département recherche de l'ampleur de la tâche et établir la liste des documents à publier en priorité. Puis, il a passé un mois en 1991 avec le personnel du département recherche en poste à Kavieng et a contribué à la correction des épreuves de cinq rapports.

15. A la fin de cette visite, le chargé de recherche en halieutique côtière a effectué une mission préliminaire à Wewak en vue de préparer la phase suivante du projet. Une seconde visite y est prévue pour la fin 1991 ou le début 1992; elle aura pour but de faciliter l'aboutissement des travaux conduits par les chercheurs du laboratoire de Wewak.

2.2.3 Palau – Recensement des habitats marins

16. Lors d'une mission effectuée en octobre 1989, M. Garry Preston, spécialiste de l'halieutique côtière, avait aidé la division des ressources marines de Palau à mettre sur pied un plan à long terme d'évaluation et de gestion des ressources halieutiques côtières fondé sur la collecte d'informations complémentaires auprès des pêcheurs locaux pour en vérifier l'efficacité. Le projet décrit ci-dessous s'inscrit dans le droit fil de cette mission et vise à faciliter la mise en oeuvre de certaines des recommandations formulées lors de sa première visite.

17. L'objectif d'ensemble du projet est d'évaluer avec précision l'importance des différents types d'habitat marin (herbiers, récifs de diverses natures) ou de substrats dans chacun des états de Palau, en vue d'évaluer l'abondance potentielle des ressources principales, et notamment les poissons et les invertébrés. Les premières évaluations des surfaces ont été réalisées par la division des ressources marines de Palau à partir des cartes et des relevés bathymétriques disponibles et grâce à un planimètre; toutefois, les cartes utilisées étant peu fiables, ces premières estimations sont très relatives. Puisqu'on ne dispose pas de photos aériennes du lagon, elles devront être précisées après analyse numérique des images prises par le satellite SPOT. Celles-ci ont d'ores et

déjà été commandées mais la persistance des couches nuageuses rend leur réception difficile. Le laboratoire de traitement d'images calédonien (LATICAL), rattaché à l'ORSTOM de Nouméa, a généreusement offert son concours en vue de l'interprétation des images une fois disponibles. La vérification sur le terrain s'effectuera dès que les classifications préliminaires auront été achevées. Il faudra compter au moins un an de plus avant que le projet touche à son terme.

2.2.4 Tonga – Analyse des données de prise, d'effort et de fréquence de taille relatives aux ressources profondes du tombant récifal

18. En 1991, le projet de recherche sur les ressources profondes du tombant récifal mis en oeuvre par le ministère des pêches des Tonga est entré dans sa cinquième année. Il est financé par l'USAID pour une période de cinq ans qui expire à la fin 1991. Avant la préparation du rapport final, il a fallu en un premier temps organiser et réaliser une étude préliminaire des données recueillies au cours des quatre premières années. A la suite d'une première mission réalisée par M. Paul Dalzell, chargé de recherche en halieutique côtière, le service des pêches des Tonga a détaché auprès du projet de recherche sur les ressources côtières deux chercheurs chargés de la collecte de données sur les ressources profondes du tombant récifal, en vue de procéder à un bilan à mi-parcours du projet.

19. Les deux chercheurs tongans ont passé trois semaines à Nouméa, en mars – avril 1991; avec l'appui des agents du projet de recherche sur les ressources côtières, ils ont pu mener à terme une série d'analyses portant sur l'évolution des taux de prise, la composition par espèce et les fréquences de taille des espèces prédominantes. Un rapport intérimaire sur ces analyses et les conclusions qui en ont été tirées a été élaboré et toutes les données ont été répertoriées sous forme de tableaux et de graphiques. C'est sur la base de ces travaux et de l'expansion prévue du volume des prises que des recommandations en matière de gestion ont pu être formulées.

20. Les frais de déplacement liés à ces activités ont été imputés aux subventions versées par l'USAID au Royaume des Tonga.

2.2.5 Papouasie-Nouvelle-Guinée – Travaux de recherche sur la bêche-de-mer

21. Le laboratoire de recherche halieutique de Kavieng, qui relève du service des pêches et des ressources marines de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a pour tâche de conseiller les gouvernements provinciaux quant à l'état et au potentiel d'exploitation de leurs ressources marines. Quatre provinces ont déjà demandé à bénéficier de ces services en vue de déterminer le volume des exportations de bêche-de-mer qu'elles peuvent autoriser.

22. Pour être en mesure de répondre rapidement à ces demandes, le service des pêches et des ressources marines a dû en un premier temps entreprendre une campagne d'évaluation de l'abondance des principales espèces présentes dans les zones en question. A plus longue échéance, il conviendra de réunir des informations supplémentaires sur la croissance et la mortalité naturelle de ces espèces, ainsi que des données plus précises sur les exportations ventilées par espèces, pour ne pas s'en tenir aux seules données récapitulatives dont on dispose à ce jour.

23. La Commission a pour sa part contribué techniquement et financièrement aux activités entreprises au titre de ce programme et notamment à quatre campagnes d'évaluation de la bêche-de-mer à l'échelle des provinces, à des études de suivi de la croissance au moyen de cages amovibles posées au fond, à des campagnes expérimentales de marquage et à la réalisation d'une affiche sur les caractéristiques de la bêche-de-mer séchée, destinée essentiellement aux inspecteurs des services d'hygiène, mais susceptible d'une utilisation plus large; elle sera de ce fait diffusée dans d'autres zones de la région.

2.2.6 Etats fédérés de Micronésie – Etude sur l'épuisement des stocks de poissons récifaux à Yap

24. Ce projet a pour objectif de recueillir des informations sur les stocks permanents de poissons récifaux et les rendements potentiels de la pêche; la division de la gestion des ressources marines de l'Etat de Yap pourrait les utiliser pour mettre sur pied un plan de gestion des ressources côtières. On estime que les informations recueillies sur certaines zones récifales de l'Etat de Yap pourraient également valoir pour d'autres atolls de la région.

25. Aux fins de ce projet, on a sélectionné, avec l'accord du conseil de l'île, l'atoll de Woleai dont les habitants utilisent communément deux méthodes de pêche collective efficaces, la pêche au filet barrage et la pêche à la sagaie. En mai-juin 1991, le chargé de recherche en halieutique côtière s'est rendu sur place pendant quatre semaines au cours desquelles, en collaboration avec les agents de la division de la gestion des ressources marines et les pêcheurs locaux, il a pu prendre part à quatre essais de pêches au filet barrage et à la sagaie ayant pour but de déterminer le niveau d'épuisement des stocks. Au terme de cet exercice, il a pu réunir des informations relatives à la densité et à l'abondance de nombreuses espèces de poissons de récif dans des zones récifales faiblement ou moyennement exploitées. Ces expériences ont par ailleurs permis de réunir une quantité importante d'informations essentielles sur la biologie de toute une gamme de poissons de récifs fréquemment pêchés dans la région.

26. Les données résultant de ce projet sont en cours d'analyse; un rapport technique sera diffusé en temps voulu.

2.2.7 Palau – Mise sur pied d'un plan de gestion des ressources halieutiques côtières

27. Les informations anciennes sur la pêche côtière à Palau sont limitées; de plus, on ne dispose d'aucune donnée statistique fiable sur les quantités débarquées ou les prises par unité d'effort pour estimer l'évolution des stocks ou de la pêche. En dépit de ces lacunes, la division des ressources marines de Palau, dont l'objectif est de mettre sur pied un plan de gestion des ressources côtières du pays, s'est fixée pour tâche de déterminer les changements probablement intervenus dans les ressources halieutiques locales au cours des quinze dernières années, et notamment de recenser les domaines exigeant des efforts particuliers en matière de gestion.

28. M. Robert Johannes, qui travaille actuellement pour l'Organisation du Commonwealth pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO), a été chargé d'une mission-conseil à Palau dans le cadre de ce projet. Il avait déjà procédé à des travaux de recherche halieutique à Palau, puis recueilli et publié des informations s'appuyant à la fois sur ses propres observations et sur les renseignements obtenus des pêcheurs. Il a donc toutes les compétences voulues pour effectuer une étude comparative répondant aux besoins de la division des ressources marines.

29. Cette étude étant sur le point de commencer lorsque le présent document a été achevé, il est impossible de faire le bilan des résultats obtenus à ce stade. La mission-conseil de M. Johannes a été financée à partir de crédits versés par le PNUD à la CPS.

2.3 Activités à l'échelle régionale

2.3.1 Projet CPS/PRODA de réensemencement des récifs (août 1988 - en cours)

30. La mariculture de juvéniles d'organismes marins côtiers commercialement exploitables et utilisés dans le cadre de programmes de valorisation de la ressource par réensemencement des récifs suscite dans la région un intérêt grandissant. Toutefois, on s'est surtout intéressé jusqu'ici aux techniques aquacoles et aux techniques de production de naissains à grande échelle. Il semblerait qu'on ait peu étudié les effets réels du lâcher de juvéniles sur des populations naturelles et exploitées d'organismes de récifs tropicaux.

31. C'est pour répondre à ces besoins que le projet de recherche sur les ressources côtières de la CPS et le PRODA ont entrepris conjointement un programme de recherche en deux temps. La première phase a consisté en une recherche bibliographique dans le but de passer en revue les résultats de programmes de lâcher de juvéniles réalisés dans d'autres régions du monde. Un document de travail exposant certains de ces travaux a été présenté lors de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches; il est repris en plus de détails dans un document technique en cours de préparation.

32. Au cours de la deuxième phase, on devait procéder à un lâcher de juvéniles au moins et au suivi des populations, avec la participation des services nationaux des pêches des pays intéressés. Le premier lâcher a eu lieu dans le cadre des journées d'étude sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas, organisées à Vanuatu en mai-juin 1991 (voir ci-après). Cette question fait l'objet du point 7.4 de l'ordre du jour.

33. Afin de favoriser une meilleure prise de conscience de l'intérêt que présente l'aquaculture pour la valorisation des ressources marines, la Commission du Pacifique Sud participe activement à la préparation de la cinquième conférence internationale sur les structures artificielles servant d'habitat aux ressources halieutiques, qui doit se tenir aux Etats-Unis en novembre 1991. Cette conférence intéresse la valorisation des ressources au moyen de DCP et de structures artificielles (méthode déjà utilisée avec succès dans nombre de projets aquacoles de réensemencement). La Commission a proposé de constituer une délégation restreinte représentant les pays insulaires océaniques qui présentera des exposés sur des projets de valorisation des ressources halieutiques mis en oeuvre dans la région, sans omettre de recueillir les informations susceptibles de répondre aux besoins de la région. La délégation océanique sera invitée à préparer un rapport relatif à toutes les questions d'intérêt abordées lors de la conférence, qui sera diffusé ultérieurement dans l'ensemble de la région. Les pays insulaires océaniques ont déjà été priés de faire connaître les participants qu'ils souhaitent désigner et la sélection définitive se fera à la fin du mois d'août, en fonction de l'aptitude des personnes proposées à contribuer à l'efficacité de cette mission et au succès de la conférence.

2.3.2 Analyse des données CPS sur la pêche au fond (juillet 1989 - en cours)

34. En 1991 est paru un rapport technique récapitulant des données sur la pêche au fond recueillies entre 1975 et 1988 par les maîtres-pêcheurs de la CPS. Ces données ont été analysées dans le but de déterminer les tendances régionales des taux de prise et des structures des populations, ainsi que le rapport entre ces données et les types d'habitat et autres caractéristiques géographiques. Des résumés par pays fondés sur l'ensemble des données disponibles ont été publiés en vue d'aider les différents pays à évaluer le potentiel de valorisation et d'exploitation commerciale de leurs ressources.

35. Les délégations qui prendront part à cette conférence recevront à la fois le document portant sur l'ensemble de la région et les rapports par pays; elles seront invitées à faire part de leurs observations avant la publication de la version finale du document. La CPS espère vivement recevoir d'autres informations, omises ou manquantes, qui pourront être incluses dans cette analyse. Toutes les observations devront lui parvenir avant le 30 septembre 1991, date à laquelle le document sera publié sous forme de rapport technique.

2.3.3 Travaux de recherche sur la ciguatera (juin 1990 - en cours) - P. Dalzell

36. Avec l'aval de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches, le projet de recherche sur les ressources côtières, en collaboration avec les services de santé publique de la CPS, a constitué une base régionale de données sur la ciguatera et les formes connexes d'ichtyosarcotisme. Contrairement aux travaux précédemment entrepris par la CPS en la matière, il s'agit cette fois de réunir des données permettant de déterminer les causes spécifiques de cette forme d'intoxication, et notamment la nature des produits ingérés, leur mode de préparation et les perturbations intervenues dans le milieu récifal. Il est à espérer que cette base de données, en s'enrichissant, permettra de mieux comprendre les tendances régissant le déclenchement de la ciguatera dans la région.

37. Les halieutes et professionnels de santé de la région ont été informés de cette initiative par le biais des bulletins d'information publiés par les deux programmes concernés et contenant des exemplaires du formulaire de déclaration des cas d'intoxication survenus dans les pays de la région. Par ailleurs, en 1991 est paru le premier numéro du *Ciguatera Information Bulletin* (réalisé sous l'égide du réseau de spécialistes sur la ciguatera créé en 1990 et relevant du projet sur l'information halieutique – voir chapitre 3.3.1); il a permis de lancer un nouvel appel à tous les professionnels de santé et agents des services des pêches de la région, les invitant à utiliser le formulaire-type pour signaler les cas de ciguatera à la CPS.

38. Les premières réponses obtenues sont encourageantes : aux cinquante déclarations de cas reçues de Micronésie en 1989 et 1990, sont venues s'ajouter cent déclarations supplémentaires au cours des douze derniers mois. Toutes les données recueillies ont été saisies sur une base de données aux fins de compilation et d'analyse. Un récapitulatif des données en stock sera publié tous les six mois dans les prochains numéros du *Ciguatera Information Bulletin*.

39. La Commission du Pacifique Sud a été invitée à désigner un participant à la réunion du comité organisateur de la cinquième conférence internationale sur l'ichtyosarcotoxisme, qui doit se tenir à Tahiti en mai 1992. C'est finalement M. Paul Dazell, chargé de recherche en halieutique côtière de la CPS, qui a été désigné; il sera chargé de contacter les services des pêches des pays insulaires et les organismes intéressés pour s'assurer qu'ils disposent d'informations complètes sur les questions à l'étude. Par ailleurs, il pourrait contribuer à la préparation d'un colloque sur la ciguatera organisé par l'Australie pour la fin 1992 à l'intention du secteur privé des pêches de l'Australie et des pays insulaires du Pacifique.

2.3.4 Applications de la télédétection à l'évaluation des ressources halieutiques côtières (en cours)

40. Depuis quelques années, l'utilisation des techniques de télédétection et de traitement numérique des images aux fins d'évaluation des ressources marines suscite un intérêt grandissant, en particulier pour les ressources côtières des zones récifales et des lagons de faible profondeur. La télédétection, notamment l'imagerie satellitaire et la photographie aérienne, permettent de recueillir des données qu'il serait autrement impossible d'obtenir. L'analyse des images permet d'utiliser des données obtenues à distance pour procéder à une évaluation rapide de l'étendue des différents types d'habitat marin. Ces informations sont essentielles pour l'estimation des stocks permanents, à partir des études sur l'abondance des stocks, et peuvent également être utilisées à d'autres fins.

41. Le projet de recherche sur les ressources côtières fait de plus en plus appel à ces techniques. La photographie aérienne est utilisée dans toute la mesure du possible pour les campagnes d'évaluation. On s'est également servi des techniques d'imagerie satellitaire pour deux projets nationaux (étude de Palmerston, campagne d'évaluation de la ressource en bèches-de-mer aux Tonga). Elles seront d'ailleurs très largement utilisées lors de la mise en oeuvre prochaine d'un projet à Palau (voir paragraphe 2.2.3). En outre, une proposition en cours d'examen prévoit l'adoption par la CPS de mesures destinées à améliorer la gestion de l'information par le biais d'un système d'information géographique et à lui conférer le rôle de coordonnateur régional, des projets entrepris en ce domaine. Cette proposition, qui sera examinée lors de la Conférence du Pacifique Sud du mois d'octobre, est étroitement liée à la question de l'utilisation des techniques de traitement de l'image et de télédétection par la CPS; elle a été élaborée en grande partie par M. Garry Preston, spécialiste de l'halieutique côtière.

42. L'une des recommandations adoptées lors des journées d'étude sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas organisées à Vanuatu en mai-juin 1991 (voir paragraphe 2.3.5) visait à ce que la Commission du Pacifique Sud aide les pays insulaires océaniques à appliquer les techniques de télédétection et de traitement de l'image aux travaux d'évaluation du troca et d'autres ressources marines, notamment les invertébrés benthiques. Pour donner suite à cette recommandation, la Commission envisage maintenant la possibilité de se doter, au titre du projet de recherche sur les ressources côtières, d'une petite station de traitement de l'image (un ordinateur et un logiciel) pour appuyer les travaux d'évaluation entrepris à l'échelle nationale et permettre la prestation de services de base en matière de traitement de l'image et de formation.

2.3.5 Journées d'étude sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas (mai-juin 1991)

43. Ces journées d'étude, organisées à Vanuatu en mai-juin 1991, font suite à une recommandation adoptée lors de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches. Elles étaient composées de trois modules d'une semaine :

- 1^{ère} semaine : exposés et débats sur les aspects logistiques et économiques du commerce international de la nacre, ainsi que sur la biologie, l'écologie, l'aquaculture et l'évaluation de la ressource en trocas. Quarante-cinq personnes ont participé à ces travaux.
- 2^e semaine : formation et exercices pratiques sur l'application aux espèces récifales de méthodes élémentaires d'évaluation. Les participants ont examiné les facteurs statistiques intervenant dans la conception des échantillonnages et la stratification, ont procédé à des campagnes d'évaluation dans des zones récifales sélectionnées et à l'analyse des données obtenues grâce à diverses techniques. Les activités entreprises au cours de la deuxième semaine ont réuni vingt-quatre participants.
- 3^e semaine : poursuite des travaux entamés au cours de la semaine précédente. Les participants ont pu effectuer sur le terrain une évaluation de la ressource en trocas sur le terrain au cours d'un exercice de gestion simulé, sur l'île de Aneityum, au sud de l'archipel de Vanuatu. Les participants ont été répartis en groupes et ont procédé à la collecte et à l'interprétation des données sur la ressource de l'île en vue d'en établir un plan hypothétique de gestion. Dix-huit personnes ont pris part à cet exercice.

44. A l'occasion de ces journées d'étude, un nombre important d'informations indisponibles dans les ouvrages existants ont pu être diffusées. Elles figureront dans le rapport des journées actuellement en cours de préparation.

45. Au terme de ces journées d'étude, les quatre recommandations ci-dessous ont été adoptées :

- a) *que la Commission du Pacifique Sud aide les pays insulaires océaniques à utiliser la télédétection et le traitement de l'image aux fins de l'évaluation de la ressource en trocas et d'autres espèces marines, et notamment les invertébrés benthiques.*

La suite donnée à cette recommandation fait l'objet du paragraphe 2.3.4 ci-dessus.

- b) *que la Commission constitue un nouveau réseau de spécialistes sur les coquillages nacriers et le commerce de la nacre, dont les travaux se concentreront plus particulièrement sur le troca.*

La Commission mettra bientôt sur pied ce réseau de spécialistes qui relèvera du projet sur l'information halieutique.

- c) *que la Commission encourage la réalisation d'une étude détaillée de la ressource en trocas d'Aitutaki à titre d'étude de cas en vue de réunir des informations sur la gestion de cette espèce dans le but d'en favoriser la valorisation dans d'autres atolls de la région.*

Cette recommandation se fonde sur le fait qu'il existe un nombre considérable de données sur la ressource d'Aitutaki, notamment deux images satellite au moins, prises respectivement avant et après un cyclone, ainsi que des informations répertoriées sur les fréquences de taille qui n'ont cependant pas encore été mises à profit pour une étude de la ressource. Les participants ont suggéré que l'on étudie notamment le rapport entre les données d'évaluation et celles obtenues par imagerie satellitaire, la modélisation des populations à partir des informations sur les fréquences de taille, la réalisation d'essais sur l'épuisement du stock à l'occasion de la prochaine récolte et la possibilité d'une campagne d'évaluation immédiatement avant et après la saison des récoltes afin d'obtenir une estimation directe des modifications de l'abondance et de la capturabilité.

La Commission a avalisé cette recommandation; elle fournira l'appui technique et, le cas échéant, financier nécessaire à cette fin. Toutefois, force est de reconnaître que le succès d'une entreprise de cette nature exigera en tout premier lieu la participation du gouvernement des Iles Cook. La CPS discute maintenant avec le ministère des ressources marines du gouvernement des Iles Cook des modalités de mise en oeuvre de cette recommandation.

- d) *que la Commission favorise l'adoption de techniques normalisées d'évaluation de la ressource en trocas et autres invertébrés benthiques dans les pays insulaires océaniques afin de permettre la comparaison des résultats obtenus par divers halieutes dans différentes régions.*

Cette recommandation illustre en partie l'un des objectifs initiaux des journées d'étude, à savoir l'élaboration d'une méthodologie normalisée d'évaluation de la ressource en trocas, question abordée au cours des deuxième et troisième semaines. Pour y donner suite, la Commission entreprendra prochainement la réalisation d'un manuel d'évaluation de la ressource en trocas, à partir des supports et méthodes utilisés au cours des deux dernières semaines. Il s'agira d'un ouvrage de référence à l'intention des chercheurs des pays de la région; la Commission se chargera d'en assurer la promotion, contribuant ainsi à une meilleure normalisation des méthodes d'évaluation dans la région.

46. Outre les travaux d'évaluation, on a procédé au cours de la deuxième semaine au lâcher expérimental de plus de mille juvéniles de trocas élevés dans les écloseries du service des pêches de Vanuatu. Cet essai répondait à la fois aux objectifs des journées d'étude et à ceux du projet CPS/PRODA de réensemencement des récifs (voir paragraphe 2.3.1). Les résultats de cette opération, à laquelle ont contribué tous les participants de la deuxième semaine, font l'objet d'un document distinct présenté au titre du point 7.4 de l'ordre du jour.

2.4 Publications

2.4.1 Rapports techniques

47. En règle générale, les projets de rapport portant sur les activités mises en oeuvre localement sont envoyés au service des pêches et autres organismes compétents des pays concernés dans les deux mois suivant la fin des travaux sur le terrain. (Des exemplaires des rapports non confidentiels préparés au titre du projet de recherche sur les ressources côtières sont disponibles auprès du secrétariat général de la CPS.) Dans la plupart des cas, ces rapports sont publiés dans la série de documents techniques du projet de recherche sur les ressources côtières ou sous d'autres formes.

48. Bien que plusieurs de ces textes soient quasiment prêts à être mis sous presse, aucune publication officielle ayant trait à ce projet n'est parue à ce jour, étant donné les délais de préparation; par ailleurs, la priorité a été accordée à la mise en oeuvre des activités sur le terrain. Toutefois, le projet devant normalement s'achever en avril 1993, on accordera davantage d'importance cette année à la parution des publications, même si cela doit se faire au détriment des travaux menés sur le terrain.

2.4.2 Série de documents techniques sur les pêches

49. Une nouvelle série de documents techniques vient d'être lancée dans laquelle pourront paraître de manière ponctuelle les rapports des services des pêches des pays de la région. Il s'agira de rassembler, en un seul volume hors-série, 6 à 10 rapports techniques qui viendront entrecouper la publication des documents techniques du projet de recherche sur les ressources côtières.

50. Le premier numéro, dans lequel figurent essentiellement des exposés extraits du colloque de 1988 sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique, est maintenant achevé et pourra être examiné à l'occasion de la vingt-troisième conférence. On prévoit que cette série sera de plus en plus fréquemment alimentée par les contributions des halieutes de la région. Ils seront encouragés en ce sens, que ce soit par correspondance ou lors de déplacements, par les agents du projet de recherche sur les ressources côtières de la CPS qui pourront, le cas échéant, fournir à l'échelle locale l'aide et les conseils nécessaires à la rédaction de documents.

51. Bien qu'elles relèvent essentiellement du projet de recherche sur les ressources côtières, les activités décrites ci-dessus font partie intégrante de la contribution de la CPS au projet SIRMIP. On recherche toujours des crédits pour élargir le programme et notamment financer des publications et des actions de formation destinées à renforcer les compétences des rédacteurs de documents techniques et à améliorer le niveau et la qualité des rapports produits dans la région. Si cette proposition est mise en oeuvre, elle viendra compléter le cours par correspondance sur la rédaction de rapports du projet régional de formation à la pêche (voir paragraphe 6.4.3).

2.5 Activités prévues

52. Si l'on en juge par la nature des demandes présentées à ce jour par les pays membres, les activités entreprises l'année prochaine au titre du projet de recherche sur les ressources côtières porteront probablement sur les aspects suivants :

- travaux de recherche sur la bêche-de-mer, le troca et l'huître perlière;
- développement des applications de la télédétection aux fins d'évaluation des ressources marines;
- soutien au développement de la perliculture;
- soutien à la réalisation de documents techniques.

53. On continuera à favoriser les initiatives régionales répondant aux besoins des pays membres de la CPS tout en donnant suite aux demandes d'intervention présentées par les différents pays.

3. PROJET SUR L'INFORMATION HALIEUTIQUE

3.1 Contexte général

54. Le projet sur l'information halieutique de la CPS est financé par le gouvernement de la France; il a été lancé en avril 1989 avec le recrutement de M. Jean-Paul Gaudechoux, chargé de l'information halieutique qui a pour tâche de diffuser l'information, tant de façon systématique qu'à la demande, afin de venir en aide aux chargés de recherche halieutique, responsables du développement, vulgarisateurs, planificateurs, gestionnaires et toute personne contribuant au développement et à la gestion de la pêche aux plans national, régional et international. Nombre de ces personnes travaillent dans des zones isolées, sans grands moyens de communication, et n'ont pas accès aux conseils et à l'information nécessaires aux aspects techniques de leur travail. La CPS a mis sur pied ce projet dans le but de mieux traiter et diffuser l'information. Il est étroitement lié au projet de recherche sur les ressources côtières et relève au plan technique du spécialiste de l'halieutique côtière.

55. C'est, entre autres, par le biais du projet sur l'information halieutique que la CPS participe au système inter-agences d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP), créé au même moment.

3.2 Activités à l'échelle nationale

3.2.1 Kiribati – Publication d'un rapport annuel

56. La Commission aide la division des pêches de Kiribati à publier et distribuer plus largement son rapport annuel, les informations précieuses qui y figurent n'étant pour le moment diffusées que dans les seuls services administratifs de Kiribati.

3.3 Activités à l'échelle régionale

3.3.1 Réseaux de spécialistes

57. La création de réseaux de spécialistes de questions revêtant un intérêt particulier pour les halieutes de la région constitue une étape majeure. Ces réseaux ont été mis sur pied pour répondre aux préoccupations exprimées lors du colloque sur les ressources halieutiques côtières organisé par la CPS en mars 1988 et dont les participants avaient déploré l'absence de mécanismes susceptibles de favoriser les contacts et les échanges d'information entre les halieutes de la région. Pour lancer ces réseaux, on a diffusé un questionnaire auprès des services des pêches afin de déterminer les secteurs suscitant le plus d'intérêt dans la région. Plus de 300 réponses ont été reçues à ce jour, dont 80% en provenance de la zone d'action de la CPS et d'autres continuent d'arriver.

58. L'objectif de ces réseaux de spécialistes est de permettre l'échange d'informations et la communication entre halieutes travaillant dans le même domaine ou partageant les mêmes intérêts. Au titre du soutien qu'elle apporte à chacun de ces réseaux, la CPS prend en charge la diffusion de la documentation des données techniques et de la correspondance intéressant les spécialistes d'un même réseau par le biais d'un bulletin d'information destiné à chaque réseau, publié à intervalles réguliers (tous les 6 mois en moyenne) et dans lequel figurent des informations techniques présentées sous forme de résumés clairs, de listes bibliographiques et les coordonnées des membres d'autres réseaux. Ces derniers sont pour leur part invités à fournir des informations relatives à leurs travaux et des exemplaires de documents techniques ou de références utiles pour qu'ils soient mis à la disposition des autres spécialistes du réseau.

59. L'une des principales caractéristiques de ces réseaux réside dans le fait que, pour chacun d'entre eux, un expert indépendant joue le rôle de coordonnateur technique ou de correcteur d'épreuves afin de s'assurer de la qualité technique des documents publiés dans le bulletin. Ces coordonnateurs techniques sont sélectionnés en fonction de leur expérience de la région et de leur compétence dans le domaine en question. On veille ainsi à ce que les informations diffusées sont de haut niveau et qu'elles répondent aux besoins de la région.

60. Trois réseaux de spécialistes (bêche-de-mer, huître perlière et ciguatera) ont déjà été constitués. S'agissant du réseau bêche-de-mer, deux bulletins d'information sont déjà parus, trois pour le réseau huître perlière et un seul pour le réseau de spécialistes sur la ciguatera. Ils ont tous reçu un accueil enthousiaste de la part des membres qui s'emploient depuis à offrir informations et documents complémentaires pour les prochains numéros. De nouveaux réseaux devraient être mis sur pied dès le second semestre 1991. Au nombre des domaines qui pourraient être retenus, il convient de citer le troca et l'industrie nacrifère, la valorisation des ressources et les DCP.

3.3.2 Lettre d'information sur les pêches

61. La production de la lettre trimestrielle d'information sur les pêches de la CPS relève maintenant du chargé de l'information halieutique. Cette publication, dont l'objectif est de fournir des informations sur le secteur des pêches dans la région et des informations d'ordre technique sur les secteurs en amont et en aval de la pêche, fait l'objet d'une large diffusion au sein de la région (600 adresses figurent à ce jour sur la liste d'envoi).

62. Le retard accumulé dans la production et la diffusion de la lettre d'information sur les pêches est la conséquence directe d'un manque d'effectifs au sein du programme pêche côtière en 1989 et 1990. Il en va d'ailleurs de même pour d'autres publications du programme. Ce retard est maintenant résorbé et la lettre d'information sur les pêches devrait désormais paraître dans les délais prévus.

63. Le chargé de l'information halieutique a également constitué une base de données contenant des informations utiles et tous les articles publiés à ce jour dans la lettre d'information sur les pêches. Quelque 2 500 entrées seront saisies sur la base de données avant d'être diffusées auprès des halieutes de la région.

3.3.3 Autres publications

64. Dans certains cas, le chargé de l'information halieutique peut être amené à préparer des publications hors série ou contribuer à leur production. Ainsi, au cours du premier trimestre 1991, une bibliographie sélective sur les huîtres perlières, préparée par l'expert-conseil Neil Sims, a pu être publiée.

3.3.4 Demandes d'information

65. Les programmes halieutiques de la CPS répondent systématiquement aux demandes d'information qui leur parviennent, le chargé de l'information halieutique faisant office à cet égard de coordonnateur. En règle générale, les demandes sont examinées par les agents compétents dans le domaine intéressé; par la suite, ils élaborent une liste d'ouvrages spécialisés ou de sources d'information pouvant s'avérer utiles ou formulent des conseils techniques spécifiques. Peuvent également s'y ajouter des recherches bibliographiques effectuées par l'intermédiaire de la bibliothèque de la CPS sur sa propre base de données ou sur d'autres. Dans certains cas, lorsque les informations obtenues ne répondent pas aux besoins du pays requérant, on peut envisager de faire appel au SIRMIP ou à d'autres sources.

66. Depuis deux ans, les demandes d'information présentées par les halieutes de la région sont de plus en plus fréquentes. Cette évolution est sans doute le résultat de la politique adoptée par la CPS et d'autres organismes membres du SIRMIP visant à faire une plus large place à l'information halieutique, ce qui explique qu'aujourd'hui les halieutes de la région sont davantage au fait de la gamme des services disponibles. Cette tendance devrait se maintenir l'année prochaine.

3.4 Activités prévues

67. L'année 1990 aura été l'occasion d'une meilleure prise de conscience du rôle que peuvent jouer les services d'information de la CPS dans le domaine halieutique. Il en découle une augmentation des demandes d'information auxquelles la Commission, par le biais du projet sur l'information halieutique, s'efforcera de répondre comme à l'accoutumée. Il conviendra notamment d'accroître progressivement le nombre de réseaux de spécialistes, l'objectif visé étant de 12 réseaux actifs.

68. Il a par ailleurs été décidé de mettre à jour la publication de la CPS intitulée *Répertoire des pêches de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud* dans le but de décrire brièvement l'état du secteur des pêches pour chaque province, Etat et pays ou Territoire de la région. Ce document une fois révisé pourra servir de référence pour évaluer les progrès réalisés dans le secteur des pêches ou déterminer les besoins futurs dans ce domaine.

69. En dépit des engagements exposés ci-dessus, de l'appui et de l'intérêt manifestés dans la région pour ces activités, la portée des travaux mis en oeuvre à l'avenir au titre du projet sur l'information halieutique devra être limitée si l'on ne peut obtenir les financements extrabudgétaires nécessaires à cette fin. Les niveaux actuels de financement ne permettent pas à la Commission de s'acquitter de ses obligations à l'égard du SIRMIP ou de répondre aux nombreuses demandes d'informations halieutiques lui parvenant. La Commission recherche à présent avec les organismes disposés à financer ce type de projets des moyens susceptibles de résoudre ces difficultés.

4. PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE AU DEMI-LARGE

4.1 Contexte général

70. Au second semestre 1990, les effectifs du projet de développement de la pêche au demi-large comprenaient un poste de spécialiste du développement de la pêche (M. Peter Cusack), deux postes à plein temps de maîtres-pêcheurs (MM. Paxton Wellington et Tuainetai Rata) et un poste d'adjoint administratif (Mme Marie-Ange Bao). Le troisième poste de maître-pêcheur a été pourvu en mars 1991 (M. Peter Watt). Au cours de l'année, deux maîtres-pêcheurs recrutés à court terme sont venus grossir les effectifs, le premier engagé pour six mois et le second dans le cadre d'un détachement d'un mois. Un expert-conseil indépendant a par ailleurs travaillé à la rédaction du manuel de la CPS sur les DCP, de la mi-janvier au mois de juin 1991.

71. Outre les activités spécifiques de formation décrites ci-dessous, il convient de souligner que les exercices de démonstration et la formation pratique constituent un volet essentiel de tous les travaux entrepris sur le terrain au titre de ce projet. Au cours des douze derniers mois, les maîtres-pêcheurs ont travaillé en relation étroite avec quelque 230 pêcheurs et agents des services des pêches qui ont également pu suivre certaines activités de formation.

4.2 Activités à l'échelle nationale

72. Les services d'information et la prestation de conseils techniques en réponse aux demandes formulées par les pays membres restent un volet important de ce projet. La majeure partie du travail est assurée par le spécialiste du développement de la pêche à partir du siège de la CPS et au cours de missions-conseils; il s'agit notamment de diffuser des informations sur les engins et techniques de pêche recueillies dans le cadre des sous-projets de mise au point d'engins de pêche menés aux Tonga et à Kiribati, d'offrir des conseils pour l'acquisition des composants de DCP, sur l'évaluation des sites et la conception des systèmes de mouillage. Au nombre des réalisations récentes, il convient de citer les initiatives suivantes : travaux de recherche et prestation de conseils pour l'achat de matériaux destinés au programme DCP de Nauru; participation à l'élaboration d'un programme national de DCP et d'une stratégie de financement pour Vanuatu; supervision des travaux de recherche et de préparation du manuel de la CPS sur les DCP qui doit paraître prochainement; participation à une enquête sur les besoins réalisée à Nord Tarawa dans le cadre du projet Kiribati/CPS de développement rural intégré; élaboration, à partir des résultats des travaux de mise au point d'engins de pêche obtenus lors dans le cadre de précédents projets, d'une stratégie de pêche pour les essais de pêche thonière conduits au Samoa-Occidental; et prestation de services-conseils sur les méthodes de pêche de substitution à Tuvalu. Le spécialiste du développement de la pêche a également pour tâche de préparer le calendrier des travaux et de gérer les ressources allouées au projet pour en assurer l'efficacité maximale sur le terrain.

73. Depuis sa création en 1978, 66 missions ont eu lieu au titre du projet de développement de la pêche au demi-large; au cours des douze derniers mois, huit nouveaux projets ont été mis en oeuvre dans six pays membres : Fidji, les Iles Cook, Kiribati, Niue, le Samoa-Occidental et Tuvalu. On trouvera au tableau 2 ci-après le récapitulatif des résultats de ces activités.

Tableau 2. Activités conduites au titre du projet de développement de la pêche au demi-large pendant la période août 1990-août 1991

| Pays Dates Maîtres-pêcheurs | Objectifs principaux | Activités du maître-pêcheur |
|---|--|--|
| Kiribati Août 90 - février 91 Paxton Wellington (maître-pêcheur de la CPS). | Développement de la pêche profonde dans les îles périphériques. Participation à l'acheminement sur place des engins et de l'équipement. | Fabrication de moulinets à main, aménagement des bateaux. Supervision de l'équipe chargée des démonstrations dans les îles périphériques. |
| Samoa-Occidental (phase I) Septembre 90 - mars 91 Peter Watt (maître-pêcheur de la CPS). | Evaluation du potentiel de pêche semi-artisanale des thons pélagiques. | Essais de pêche à plusieurs palangres verticales à halage mécanique. Formation aux techniques de pêche et au matelotage. |
| Samoa-Occidental (phase II) Mars - juillet 91 Peter Watt (maître-pêcheur de la CPS). | Mise au point d'un système de palangres verticales à halage manuel adapté aux catamarans alia. | Conception et fabrication d'un système de palangres verticales. Essais de pêche et démonstration. |
| Tuvalu Novembre 90 - mai 91 Tuainetai Rata (maître-pêcheur de la CPS). | Mise au point d'engins de pêche pour l'exploitation des thons pélagiques. Evaluation du potentiel local de poissons-appâts. | Essais de pêche à plusieurs palangres verticales à halage manuel. Concentration de l'appâts et essais de pêche. |
| Iles Cook Novembre - décembre 90 Aymeric Desurmont (expert-conseil du service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes de Nouvelle-Calédonie). | Formation d'agents locaux aux techniques d'évaluation des sites de DCP, de montage et de mouillage. | Campagnes d'échosondage pour le repérage de trois sites potentiels de mouillage de DCP et cartographies des sites. Formation aux méthodes de calcul pour la conception des mouillages et aux techniques de montage et de mouillage des DCP. |
| Niue Mars - avril 91 Paxton Wellington (maître-pêcheur de la CPS). | Participation à un séminaire visant à présenter des techniques de pêche nouvelles ou améliorées aux pêcheurs professionnels. | Démonstrations et formation à l'utilisation des leurres, au montage des engins et aux techniques de pêche, notamment la pêche à la palangre verticale, la pêche au fond et la pêche à la turlutte à la lumière. |
| Fidji Juin 91 Tuainetai Rata (maître-pêcheur de la CPS). | Evaluation du potentiel de la pêche du poisson volant au haveneau. | Essais de pêche au haveneau de nuit dans la zone de Suva. |
| Kiribati Juin - juillet 91 Paxton Wellington (maître-pêcheur de la CPS). | Montage et mouillage de DCP dans le cadre du projet de développement rural intégré du Nord Tarawa. | Evaluation des sites de mouillage de DCP, montage et mouillage des DCP. Promotion des techniques de pêche sur DCP et des méthodes permettant aux pêcheurs d'assurer eux-mêmes la surveillance et l'entretien des DCP. |

4.2.1 Kiribati – Développement de la pêche au fond dans les îles périphériques

74. La pratique de la pêche au fond au moulinet à main a été introduite à Kiribati lors de missions effectuées en 1980 et 1984 au titre du projet de développement de la pêche au demi-large. Les essais de pêche avaient alors révélé la présence de stocks généralement abondants des espèces cibles. Cette méthode a été adoptée dans diverses régions, mais l'absence de bateaux et d'engins de pêche adaptés a fait obstacle à son introduction dans les îles périphériques. L'apparition des pirogues de type KIR et l'usage de plus en plus fréquent de bateaux à moteur par la société Te Mautari Ltd. qui cherche à promouvoir la pêche commerciale ont amené le service des pêches de Kiribati à demander aux responsables du projet de les aider à introduire cette technique dans certaines îles périphériques disposant de bateaux et de sites se prêtant à cette forme de pêche. Des moulinets à main ont été fabriqués à Tarawa, les matériels nécessaires ont été commandés et acheminés sur place et une équipe de démonstration a effectué une tournée sur Abemama, Butaritari et Nord Tabituea, sous la supervision de M. Paxton Wellington, maître-pêcheur de la CPS. A cette occasion, les membres de l'équipe ont pu encadrer les opérations de montage de moulinets et de supports de moulinets sur les petits bateaux de pêche traditionnelle et ont organisé des démonstrations et des formations en mer.

4.2.2 Samoa-Occidental – Développement de la pêche du thon pélagique (phase I)

75. Bien que la pêche bonitière à la traîne sur DCP soit bien implantée au Samoa-Occidental, on estime depuis déjà longtemps que la ressource en gros thons pélagiques pourrait être exploitée. La division des pêches locales qui dispose d'un bateau de recherche halieutique, le *Tautai Matapalapala*, armé pour la pêche pélagique, a fait appel aux responsables du projet pour mettre au point des engins et des techniques appropriés en vue d'évaluer le potentiel de pêche. Comme les engins mécanisés à bord ne permettent d'utiliser qu'un nombre limité de lignes, on a décidé de s'axer sur la mise au point d'un système de palangre verticale. Avec pour amorce des appâts destinés à la pêche commerciale à la palangre obtenus auprès de fournisseurs de Pago-Pago, M. Peter Watt, maître-pêcheur de la CPS, a pu entreprendre des essais de pêche utilisant jusqu'à neuf palangres verticales fixées sur une même ligne amarrée à des DCP mouillés au large d'Upolu et de Savai. Cette technique s'est avérée à la fois efficace et rentable. Ainsi, on a régulièrement capturé des thons jaunes, des thons obèses et des germons de grande taille avec les appâts en profondeur et de plus petits poissons avec les hameçons placés sur la partie supérieure des lignes, parfois même au cours des opérations de mouillage ou de halage des lignes. Plusieurs coups de pêche ont également pu être réalisés avec une palangre horizontale de près de 4 km munie de 200 hameçons. Les résultats ont été beaucoup moins bons. La manutention du poisson, et notamment les opérations de tuage, de saignée et de réfrigération ont fait l'objet d'une attention toute particulière afin d'obtenir un produit débarqué de qualité. Les essais d'exportation par avion sur l'Australie et Hawaï ont par ailleurs donné d'excellents résultats.

4.2.3 Samoa-Occidental – Développement de la pêche du thon pélagique (phase II)

76. A la suite du succès des essais effectués à bord du *Tautai Matapalapala*, on a tenté de mettre au point un système de gréement simple et peu coûteux pour palangres verticales pouvant être utilisé par les nombreux catamarans alia. La poursuite de ces travaux a été confiée à M. Peter Watt. On a fabriqué un moulinet en bois pour le mouillage et le halage des lignes et modifié la boîte d'avançons pour ce type d'embarcations. Les essais de pêche réalisés avec ce dispositif et le modèle de gréement modifié se sont avérés encore plus satisfaisants. Les pêcheurs de la flottille alia ont rapidement adopté ce système en lui apportant toutefois quelques retouches, utilisant comme appâts des chinchards (*Selar crumenophthalmus*) pêchés dans la zone.

77. L'augmentation du nombre de bateaux ciblant cette ressource et rivalisant pour l'exploitation des DCP a déjà donné lieu à des problèmes. C'est pourquoi les efforts s'axent maintenant sur les essais de pêche à la dérive à partir d'une ancre flottante fabriquée localement. Si ce système s'avère efficace, les pêcheurs seront encouragés à l'adopter. Un négociant local exporte désormais régulièrement à destination d'Hawaï et de la côte ouest des Etats-Unis des thons réfrigérés de haute qualité.

4.2.4 Iles Cook – Formation à l'évaluation des sites, au montage et au mouillage des DCP

78. Après bien des difficultés dues à des taux de perte de DCP élevés et à une mauvaise évaluation des sites potentiels de mouillage, le ministère des ressources marines des Iles Cook a décidé de faire appel à l'aide de la CPS au titre du projet de développement de la pêche au demi-large, lui demandant en particulier de former ses agents à l'ensemble des procédures d'évaluation des sites, de conception de systèmes de mouillage, de montage et de mouillage des DCP. Pour répondre à cette demande, la CPS a fait appel au service territorial de la marine marchande des pêches maritimes de Nouvelle-Calédonie pour solliciter la mise à disposition de M. Aymeric Desurmont, maître-pêcheur et coordonnateur du programme de mouillage DCP de ce territoire.

79. Au cours d'une mission d'un mois aux Iles Cook, M. Desurmont a utilisé l'échosondeur Furuno FCV 362 de la CPS et un sondeur/enregistreur du type JRC JLU 121 du système mondial de localisation par satellite afin de prospecter quatre sites potentiels de mouillage de DCP autour de l'île de Rarotonga et d'en établir la cartographie; il a par ailleurs formé les agents du ministère des ressources marines au bon maniement de ces appareils, aux méthodes de calcul des systèmes de mouillage et aux techniques de montage et de mouillage des radeaux. Un DCP monté au cours des travaux pratiques a ensuite été mouillé la dernière semaine de sa mission, ce qui a permis de faire une large place à la démonstration des procédures de mouillage.

4.2.5 Tuvalu – Essais de pêche du thon pélagique

80. Afin d'utiliser plus efficacement sa flottille de bateaux-écoles, opérant généralement dans le lagon ou sur le tombant récifal, la division des pêches de Tuvalu a fait appel aux responsables du projet pour mettre au point des techniques de pêche du thon pélagique adaptées à ces embarcations. L'objectif à plus long terme est d'alimenter régulièrement en thonidés de qualité la National Fisheries Corporation (NAFICOT) pour lui permettre d'élaborer des produits transformés destinés aux marchés local et étranger.

81. Ces bateaux n'étant pas armés pour la haute mer, on a décidé de cibler les concentrations de thons en zones côtières, et notamment à proximité des DCP mouillés au large de Funafuti. Compte tenu de l'armement des bateaux qui ne permet pas d'embarquer des engins de taille importante et de l'absence d'appâts de pêche commerciale, on a finalement opté pour un système à plusieurs palangres verticales appâtées avec des espèces pêchées dans la zone; le mouillage et le halage des lignes ont été effectués grâce à une version modifiée du moulinet à main de type FAO. Le maître-pêcheur, M. Tuainetai Rata, s'est d'abord employé – avec un succès mitigé – à régulariser l'approvisionnement en poissons-appâts locaux. D'autres espèces susceptibles de servir d'amorces ont dû être pêchées au filet maillant et à la turlutte dans les passes du lagon. Les essais, pourtant prometteurs, réalisés sur des DCP submergés destinés à attirer les appâts, n'ont pas permis de concentrer assez d'appâts pour pêcher à la turlutte. On a donc utilisé plusieurs espèces de poissons-appâts au cours d'opérations de pêche thonière sur divers sites et à des moments différents; c'est finalement le koperu (*Decapterus* spp.), dont des quantités importantes ont parfois été capturées au filet maillant, qui s'est révélé l'appât le plus efficace. La pêche à la palangre verticale n'a donné de bons résultats que lorsque l'appât utilisé était de bonne qualité.

4.2.6 Kiribati – Mouillage de DCP au titre du projet de développement rural intégré de Nord Tarawa

82. A la suite d'une évaluation des besoins effectuée dans les villages du Nord Tarawa et à titre de contribution des programmes halieutiques de la CPS au projet de développement rural intégré du Nord Tarawa mis en oeuvre conjointement par le gouvernement de Kiribati et la CPS, le maître-pêcheur, M. Paxton Wellington, s'est rendu à Kiribati à la mi-juin de cette année pour superviser le mouillage de deux DCP.

83. Pour respecter le caractère d'auto-assistance du projet et les pratiques de sélection des sites les plus adaptés, les villageois ont participé à la sélection des sites potentiels de mouillage en tenant compte de la présence de bancs de thons et de l'accessibilité des sites. Les campagnes d'échosondage des fonds, entreprises avec l'aide de la division des pêches de Kiribati, ont permis d'établir la cartographie des sites retenus. Les travaux de montage de deux DCP de conception nouvelle sont en cours; il s'agit de radeaux composés d'une série de petits flotteurs résistant à la pression et conçus pour s'immerger en cas de courant fort, ce qui réduit la tension exercée sur la ligne de mouillage.

4.2.7 Fidji – Essais de pêche du poisson volant au haveneau

84. Bien que les stocks de poissons volants constituent une ressource importante dans bon nombre de pays océaniques, et notamment en Polynésie, ils ne sont pas exploités dans d'autres zones. A la suite d'une suggestion émanant du programme régional FAO/PNUD de soutien de la pêche dans le Pacifique et avec l'accord de la division des pêches de Fidji, on a entrepris d'évaluer le potentiel de la pêche du poisson volant au haveneau dans la zone de Suva en procédant à des

essais de pêche au haveneau traditionnel et en utilisant un système d'éclairage alimenté par batterie. Le maître-pêcheur, M. Tuanetai Rata, qui a une longue expérience de cette technique, a été chargé de superviser les essais, en collaboration avec les agents de la division des pêches de Fidji. Si les essais sont concluants, on envisagera peut-être de mettre sur pied un programme de démonstration et de formation à l'intention des pêcheurs de la place.

4.2.8 Niue – Stage sur les techniques de pêche

85. C'est à la demande du ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches de Niue que la CPS a envoyé le maître-pêcheur, M. Paxton Wellington, à un stage de cinq semaines sur les techniques de pêche, organisé en avril-mai de cette année à l'intention des pêcheurs de Niue. Il avait pour but de faire la démonstration d'une gamme de techniques et d'engins de pêche susceptibles d'accroître l'efficacité et la rentabilité de la pêche artisanale locale, d'informer les pêcheurs des débouchés possibles et de promouvoir les services que le ministère des pêches de Niue peut mettre à leur disposition. Pendant son séjour à Niue, le maître-pêcheur de la CPS a également supervisé les opérations d'évaluation du site, de montage et de mouillage d'un DCP.

86. Outre la démonstration de techniques de pêche peu connues des pêcheurs, comme la palangre verticale ou la pêche de l'appât à la turlutte avec éclairage immergé, ce stage a été l'occasion d'aborder d'autres questions intéressantes notamment la sécurité en mer, l'entretien des moteurs hors-bord, l'utilisation des échosondeurs, la gestion de petites entreprises de pêche, la manutention du poisson, les noeuds et les épissures, la fabrication des leurres et l'amorçage des lignes. Les activités de formation ont été conduites en grande partie lors des quatorze sorties en mer effectuées. Quelque vingt-neuf pêcheurs ont pris part à ce stage, au même titre que des agents du ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches de Niue.

4.2.9 Papouasie-Nouvelle-Guinée – Détachement en formation d'un maître-pêcheur à Tuvalu

87. Dans le cadre des efforts de formation de maîtres-pêcheurs, le service des pêches et des ressources marines de Papouasie-Nouvelle-Guinée a demandé aux responsables du projet de prendre les dispositions nécessaires au détachement en formation d'un de leurs agents, M. Rakwa Leka. Grâce à l'aide financière offerte par le gouvernement de la France, M. Leka a pu rejoindre M. Tuainetai Rata, maître-pêcheur de la CPS alors à Tuvalu pour une mission de six semaines. Le stagiaire a pu ainsi acquérir une expérience pratique de la supervision sur le terrain d'un programme de développement et de formation halieutiques et se familiariser avec les techniques de matelotage, de navigation, de pêche et de montage des engins.

88. Plusieurs pays ont manifesté un intérêt marqué pour de tels programmes de détachement en formation; les responsables du projet feront tout leur possible pour répondre aux demandes faites en ce sens, sous réserve de l'obtention des crédits extrabudgétaires nécessaires.

4.3 Activités à l'échelle régionale

4.3.1 Stage CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique

89. Lors de la phase pratique de l'édition 1991 de ce stage annuel organisé conjointement par la Commission du Pacifique Sud et le Nelson Polytechnic, le maître-pêcheur, M. Tuainetai Rata, s'est vu confier la conduite des cours de navigation. Il a couvert l'ensemble des sujets figurant au programme du cours et a fait la démonstration de plusieurs techniques de pêche polynésienne traditionnelle peu connues de certains des stagiaires, notamment la pêche au palu-ahi et la pêche du poisson volant au haveneau.

4.4 Publications

90. La production rapide des rapports correspondant aux missions sur le terrain aux fins de publication continue de grever le budget du projet; toutefois, l'amélioration des moyens de publication de la CPS et le maintien en poste des agents ont permis, dans la plupart des cas, d'envoyer aux pays concernés, dès la fin des travaux, les projets de comptes rendus de mission et les recommandations s'y rapportant. La publication et la diffusion des rapports finals se font toujours néanmoins avec quelque retard du fait de la lourde charge de travail des programmes halieutiques et du service des publications de la CPS.

91. A la suite de l'étude sur les DCP entreprise par la CPS en 1990 grâce à des crédits de l'USAID et de l'intérêt manifesté pour cette question lors de l'atelier sur les DCP organisé à l'occasion de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches, la CPS a entamé la préparation de la nouvelle version du manuel des DCP qui sera publiée prochainement. Ces travaux ont constitué l'une des activités les plus importantes de l'année. Le manuel est maintenant en passe d'être imprimé et diffusé, grâce à un financement de l'AIDAB.

92. On envisage par ailleurs de publier une série de manuels techniques qui serviront de guides pratiques sur les engins et les méthodes de pêche élaborés dans le cadre des sous-projets de mise au point d'engins de pêche. La préparation du premier numéro, consacré à la palangre verticale, a débuté en 1990. S'y ajoutent deux cassettes vidéo réalisées avec l'appui financier du gouvernement de la France aux fins de formation. Elles seront diffusées en même temps que les manuels traitant des mêmes questions.

93. D'autres publications sont prévues ou en cours de préparation et notamment : un manuel sur les méthodes de pêche au fond qui viendra compléter le manuel très apprécié sur les méthodes de pêche à la traîne dans les îles du Pacifique, ainsi que des rapports techniques sur l'évolution des techniques applicables aux DCP et en particulier le compte rendu des activités visant à introduire dans la région des modèles de DCP utilisés avec succès dans d'autres régions du monde. La préparation de ces publications dépendra de la charge de travail et, dans certains cas, de l'obtention des crédits extrabudgétaires nécessaires.

4.5 Activités prévues

94. Les missions actuellement en cours de planification sont les suivantes :

- soutien aux opérations de montage et de mouillage de DCP à Nauru
- évaluation des sites potentiels de mouillage de DCP, activités de démonstration et de formation au montage et au mouillage de DCP à Tuvalu
- soutien accru au programme à grande échelle de mouillage de DCP à Vanuatu
- essais de pêche exploratoire et mise au point d'engins pour la pêche du thon pélagique à Palau.

On trouvera au tableau 3 ci-après le résumé des activités prévues.

Tableau 3. Activités prévues au titre du projet de développement de la pêche au demi-large à compter d'août 1991.

| Pays Dates prévues de lancement des travaux Durée prévue | Objectifs principaux | Activités prévues |
|--|--|--|
| Nauru A préciser Six semaines | Mouillage de trois DCP. Introduction des techniques de pêche sur DCP. | Supervision des opérations de montage et de mouillage. Contribution à l'élaboration de programmes de surveillance et d'entretien. Démonstration des techniques de pêche sur DCP. |
| Tuvalu Septembre 1991 Huit semaines | Evaluation des sites potentiels de mouillage de DCP au large de Funafuti et de plusieurs îles périphériques et cartographie des sites retenus. Montage et mouillage de DCP. | Supervision d'une campagne d'échosondage des sites potentiels de mouillage de DCP. Formation à la conception des lignes de mouillage et aux techniques de montage et de mouillage. |
| Vanuatu Septembre 1991 Douze mois | Mise sur pied d'un programme national de DCP. | Assistance à tous les stades du programme DCP. Formation d'une équipe nationale d'agents chargés des DCP. Mouillage et surveillance de DCP de conception expérimentale. |
| Palau Octobre 1991 Six mois | Développement de la pêche des thons pélagiques. | Mise au point d'engins et de méthodes de pêche adaptées aux bateaux locaux. Essais de pêche et formation partielle au matelotage. |

95. Afin de donner suite aux recommandations émanant de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches, les responsables du projet de développement de la pêche au demi-large se tiendront informés, comme à l'accoutumée, de l'évolution des techniques applicables aux DCP et de leurs applications à l'échelle régionale et mondiale et s'efforceront de mettre à la disposition de tous les pays membres l'ensemble des connaissances et informations nécessaires à la mise sur pied de programmes nationaux autonomes. En outre, la CPS compte lancer dans le même temps une initiative de grande envergure destinée à promouvoir et à favoriser le développement de la pêche pélagique semi-artisanale dans la région, et notamment la pêche du thon, et d'encourager la capture d'espèces pélagiques actuellement inexploitées évoluant sur les hauts-fonds et monts sous-marins. Les objectifs et l'état d'avancement de ce programme sont exposés au document de travail WP.1.

5. PROJET SUR LA MANUTENTION ET LE TRAITEMENT DU POISSON

5.1 Contexte général

96. Deux nouveaux agents ont été recrutés au titre du projet sur la manutention et le traitement du poisson : Steve Roberts, conseiller pour la valorisation des produits de la pêche (anciennement spécialiste de la manutention et du traitement du poisson) et Shirley Steele, chargée des programmes halieutiques pour les femmes. Ce projet est principalement financé par le gouvernement du Royaume-Uni au travers de la division britannique pour le développement dans le Pacifique et par le gouvernement canadien par l'intermédiaire du CIEO.

97. D'une manière générale, les activités menées au cours de l'année au titre du projet sur la manutention et le traitement du poisson sont restées axées sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches, sur le centre régional pour la valorisation des produits de la pêche, ainsi que sur la réalisation d'un projet de traitement et de commercialisation du poisson salé et séché à Tokelau. Une mission d'étude des instituts de technologie halieutique en Amérique latine a été menée à bien et les demandes d'information portant sur de multiples questions relatives à la valorisation des produits de la pêche ont continué d'être traitées.

98. Le programme de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches a démarré officiellement en mai avec le recrutement de Mme Shirley Steele au poste de chargée de programme. Elle supervisera la mise en oeuvre des projets réalisés à l'intention des femmes des collectivités côtières de la région, sous le contrôle du conseiller pour la valorisation des produits de la pêche. On s'efforcera d'entretenir des rapports étroits avec le Bureau technique des femmes du Pacifique afin d'aligner les activités sur les grands objectifs des projets en faveur des femmes réalisés par le bureau. La plupart des activités initiales seront conduites en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où nombre de projets d'aide aux femmes des collectivités côtières sont déjà en cours ou en voie d'être lancés.

5.2 Activités au niveau national

5.2.1 Tokelau – Projet pilote de traitement et de commercialisation du thon

99. C'est lors d'une mission réalisée à Tokelau, en septembre 1988, que le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche, M. Steve Roberts, a recommandé la mise en place d'un projet pilote pour améliorer le traitement du poisson salé et séché. Le bureau chargé des affaires de Tokelau avait par la suite demandé l'aide de la CPS afin de réaliser ce projet en suivant les grandes lignes des recommandations qui avaient été formulées. M. Roberts a par la suite séjourné dans la région pendant huit semaines entre septembre et novembre 1990, dont quatre à Tokelau et a également participé à des activités liées à ce projet au Samoa-Occidental, à Fidji et en Nouvelle-Zélande. Un concours a par ailleurs été offert pour la définition du cahier des charges relatif à l'équipement et au matériel, l'établissement de devis et la préparation des plans de trois petites installations de traitement. Les fonds nécessaires à l'achat et à la fabrication de l'ensemble des installations ont été fournis par la composante tokelauane du fonds de développement économique constitué au titre du traité américain sur le thon (*USA Tuna Treaty*). Enfin, M. Roberts a également fourni des conseils professionnels et dispensé une formation technique sur la production de thons marinés séchés de haute qualité et pour l'organisation d'essais de commercialisation de ce produit par le biais du bureau océanien du commerce, à Auckland.

100. Ce produit est maintenant fabriqué à Tokelau; il s'agit là du premier projet pilote de commercialisation du genre dans le pays. L'objectif mensuel de production a été fixé initialement à 500 kg. Quinze personnes ont suivi le stage de quatre semaines conduit à Atafu dans le cadre de ce projet : le directeur, le responsable des opérations de traitement, le responsable de l'unité de fabrication de glace et douze préposés au traitement. Pendant la même période, des conseils techniques ont été fournis pour la construction de bâtiments afin qu'ils soient conformes aux normes d'hygiène applicables à un établissement de transformation du poisson. Un stage de formation en détachement a également été offert à un agent de vulgarisation de la division des pêches de Tuvalu (voir paragraphe 5.2.2).

101. Malgré les résultats prometteurs des essais de commercialisation menés en Nouvelle-Zélande avec l'aide du bureau océanien du commerce, avec une première commande de 200 kg de thons transformés, il n'y a pas encore eu de véritable percée sur les marchés. Un essai supplémentaire, mené de façon plus systématique en mai avec l'aide d'une entreprise privée de commercialisation a donné à conclure que le marché néo-zélandais pour ce produit était restreint et exclusif. Il fut donc jugé inutile d'entreprendre d'autres essais sans d'abord modifier le produit (par exemple, en l'attendrissant). On étudie d'autres débouchés et notamment Hawaï et les Etats-Unis.

102. La CPS devra maintenir son assistance à ce projet pilote pour en assurer la réussite commerciale. Tokelau attache une très grande importance à ce projet qui est le seul susceptible, à l'heure actuelle, de se révéler rémunérateur, si on fait exception des activités traditionnelles de subsistance telles que la production de coprah et l'artisanat.

103. Un bilan sera dressé, au terme des douze premiers mois. C'est là qu'on décidera s'il convient de poursuivre et, le cas échéant, d'étendre ce projet à deux autres atolls de Tokelau. En outre, ce projet présente un intérêt évident pour beaucoup d'autres collectivités insulaires isolées de la région. On espère, si Tokelau peut démontrer la rentabilité de ce produit, que d'autres pays de la région seront encouragés à suivre son exemple (voir le paragraphe 5.3.4 portant sur le projet de collaboration avec l'ACIAR pour la mise au point de produits nouveaux à base de thon).

5.2.2 Tuvalu – Stage de formation en détachement au traitement et à la commercialisation du thon à Tokelau

104. Un vulgarisateur de Tuvalu a terminé un stage de formation offert par le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche dans le cadre de la mise en oeuvre, à Tokelau, du projet pilote sur le traitement et la commercialisation du thon. M. Samasoni Auina a ainsi passé un mois à Atafu (Tokelau) pour y apprendre les diverses étapes de la préparation du thon mariné séché et les exigences techniques permettant de respecter les normes internationales d'hygiène et de qualité dans ce domaine. L'expérience qu'il a acquise lors de ce stage en détachement sera mise à profit dans le cadre du projet de valorisation des produits de la pêche des îles périphériques de Tuvalu (financé par l'AIDAB), qui portera principalement sur la production de poisson séché.

5.2.3 Nouvelle-Calédonie – Stage pour les détaillants du marché aux poissons

105. En réponse à une demande formulée par les autorités néo-calédoniennes, un stage destiné aux détaillants a été organisé et conduit par le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche en collaboration avec le service des pêches de la province Sud. Ce stage a été organisé en mars 1991, de manière à coïncider avec le transfert des détaillants de l'ancien au nouveau marché aux poissons de Nouméa. Il comportait deux modules : techniques de manutention, de traitement et de présentation des produits de la mer dans le respect des règles d'hygiène; méthodes de vente et rapports avec les clients. Peu après la fin du stage, les participants ont pu occuper un étal au nouveau marché et plusieurs d'entre eux ont laissé constater une grande amélioration de la façon dont ils présentaient leur marchandise.

106. Le service des pêches de la province Sud continuera à surveiller les progrès accomplis et les détaillants pourront continuer à compter sur l'aide mise à leur disposition au titre du projet sur la manutention et le traitement du poisson.

5.2.4 Papouasie-Nouvelle-Guinée – Stage destiné aux agents des services de contrôle de la qualité des produits de la pêche

107. La section du contrôle de la qualité, qui relève du service des pêches et des ressources marines du gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a demandé l'année dernière à la CPS de participer à l'organisation d'un stage à l'intention des inspecteurs responsables de l'examen des produits de la mer exportés par ce pays (crevettes, langoustes et barramundis surgelés, bêtes-de-mer séchées, etc.). Malgré les nombreux retards, on poursuit l'organisation de ce projet. La FAO a par ailleurs accepté de prêter son concours, dans le cadre de son programme sur l'inspection du poisson et le contrôle de la qualité, avec la participation de l'organisation INFOFISH de Kuala Lumpur. On espère que ce stage pourra avoir lieu au cours du dernier trimestre 1991, avec la participation d'un ou deux autres pays de la région.

5.2.5 Papouasie-Nouvelle-Guinée – Projet d'assistance aux femmes dans le secteur des pêches

108. Une aide financière fournie dans le cadre des projets canadiens de valorisation des ressources océaniques dans le Pacifique Sud permettra à la CPS de maintenir un concours aux participantes au séminaire sur le traitement et la commercialisation du poisson destiné aux femmes de la région papoue (tenu à Port-Moresby, en septembre 1989) ainsi qu'à deux autres séminaires de même type organisés dans les îles de Nouvelle-Guinée et la région de Momase. Le projet comporte également un plan de financement destiné à aider les groupes de femmes ou des particuliers à mettre sur pied des projets rémunérateurs.

109. La chargée des programmes halieutiques pour les femmes travaillera en étroite collaboration avec le service des pêches et des ressources marines du gouvernement papou à la mise en oeuvre de ce projet. Mme Steele s'est rendue en Papouasie-Nouvelle-Guinée en juin-juillet afin de participer à la planification des activités. L'assistance aux activités de suivi et la planification du séminaire sur le traitement et la commercialisation du poisson destiné aux femmes des îles de Nouvelle-Guinée et actuellement prévu pour septembre 1991 ont été jugés prioritaires. Mme Steele et M. Roberts participeront à ce séminaire à titre de conseillers techniques.

110. L'expérience acquise grâce à ces projets sera utile à l'organisation d'une réunion sous-régionale pour la Mélanésie (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Vanuatu) au cours de laquelle on se penchera sur la planification et la mise en oeuvre des projets de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches. Cette réunion est prévue pour le premier semestre de 1992.

5.2.6 Palau – Aide à la conduite d'une enquête sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches

111. Le service des ressources marines de Palau conduira, de juin à septembre 1991, une enquête nationale sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches. A la suite d'une demande d'intervention soumise à la CPS au titre du programme de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, Mme Steele a défini le mandat de l'expert-conseil chargé de réaliser cette étude. Il n'est pas non plus exclu que M. Roberts ou que Mme Steele soient plus tard appelés sur place à titre d'experts-conseils.

5.3 Activités au niveau régional

5.3.1 Création d'un centre régional pour la valorisation des produits de la pêche

112. Les participants à la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches ont recommandé la création d'un centre régional pour la valorisation des produits de la pêche dans le Pacifique en s'inspirant des grandes lignes du rapport qui leur avait été présenté sur la question (document de travail WP.5) et en tenant compte des observations formulées par les représentants des pays membres. Cette recommandation a par la suite été entérinée par la Conférence du Pacifique Sud en octobre.

113. Le groupe de travail chargé de la mise en oeuvre de ce projet a tenu une réunion à l'université du Pacifique Sud, en décembre 1990, afin d'étudier les diverses options proposées dans le rapport original. Ce groupe était constitué des représentants du service des pêches de Kiribati (M. T. Tikai, directeur du service des pêches et président du groupe) et de Fidji (M. T. Adams, directeur par intérim du service des pêches), de l'USP (M. G. R. South, professeur en sciences de la mer) et de la CPS (M. B. R. Smith, coordonnateur des programmes halieutiques; M. S. Roberts, conseiller pour la valorisation des produits de la pêche; M. A. Robertson, conseiller en éducation et en formation halieutiques et M. M. Blanc, chargé de mission (formation à la pêche)).

114. Le groupe a jugé qu'il convenait de confier la gestion du centre à la CPS mais de le construire sur le campus de l'USP, à Suva, c'est-à-dire à proximité des laboratoires de recherche de l'université, et de favoriser sa collaboration avec le programme des sciences de la mer de l'université. Il a également précisé le programme d'enseignement de ce cours sanctionné par un brevet d'études spécialisées, décidé de recruter un expert technique supplémentaire et modifié les plans du bâtiment de manière à tenir compte de l'accroissement des effectifs et de l'accueil de chercheurs de passage. Un budget rectificatif a été établi pour tenir compte de ces changements. La mise en place d'une antenne de la CPS sur le campus de l'USP pose des difficultés qui restent à résoudre. L'université a déjà demandé au gouvernement de Fidji la permission de louer le terrain voulu à la CPS. Cette nouvelle formule a également été étudiée par le comité de coordination du département des sciences de la mer de l'USP qui l'a finalement approuvé.

115. La Commission des communautés européennes (CE) s'est dite disposée à financer le projet à la lumière du budget rectificatif et un devis technique a donc été préparé à son intention. Ce document sera présenté à la réunion des ministres des pays ACP qui se tiendra à Suva, en octobre, afin de déterminer les possibilités de financement au titre de la Convention de Lomé.

5.3.2 Mission d'étude dans des instituts latino-américains spécialisés dans les techniques de traitement du poisson et de valorisation des produits de la pêche

116. En avril 1991, une équipe d'Océaniens a effectué une mission d'étude dans des pays latino-américains du Pacifique, afin d'étudier l'expérience et les techniques utilisées dans le secteur de la valorisation des produits de la pêche au Mexique, en Equateur, au Pérou et au Chili. Cette mission, financée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), était la première d'une série d'activités conduites sous l'égide du comité consultatif transocéanien sur les pêches depuis sa création, en juillet 1990, lors d'une réunion tenue à Port-Moresby.

117. Cette mission d'étude avait pour objectif général de répertorier les secteurs en aval de la pêche dans lesquels les pays latino-américains possèdent une expérience technique, de déterminer dans quelle mesure ces techniques sont transposables dans les pays océaniques et d'examiner la possibilité de faire appel à ces pays pour obtenir une assistance technique en matière de formation et de recherche appliquée.

118. Cette équipe d'Océaniens était composée des personnes suivantes : M. Steve Roberts, conseiller pour la valorisation des produits de la pêche, à la CPS (chef de mission); M. Maciu Lagibalavu, directeur par intérim du service des pêches de Fidji; M. Satalaka Petaia, chargé de la vulgarisation et du développement de la pêche au service des pêches de Tuvalu; et M. N. Rajeswaren, responsable de la valorisation des ressources du service des pêches et des ressources marines de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Participaient également à cette mission M. Gordon Munro, coordonnateur du groupe de travail sur le développement et la coopération en matière de pêche du conseil de coopération économique du Pacifique (PECC) et Mme Lola Dulanto de Soldi, du Pérou, interprète.

119. Les membres de l'équipe ont relevé divers domaines potentiellement intéressants pour les pays insulaires du Pacifique, dans ces pays latino-américains parvenus à un niveau technologique impressionnant en matière de traitement du poisson. Il est apparu évident que la création du centre régional pour la valorisation des produits de la pêche à Suva (Fidji) au cours des deux prochaines années facilitera les projets de recherche en coopération ainsi que les possibilités d'échange de chercheurs et de formateurs.

120. Des financements seront peut-être disponibles pour des experts techniques (possédant une bonne connaissance de l'anglais) souhaitant travailler sur des projets précis ou bénéficier d'une formation en Amérique latine. Toutes ces possibilités sont énumérées dans un rapport disponible auprès de la Commission et les pays intéressés par l'un ou l'autre des aspects traités peuvent s'adresser à la CPS pour obtenir une aide technique.

5.3.3 Activités à caractère régional – Réalisation de vidéocassettes sur la manutention et le traitement du poisson

121. Les deux premières cassettes de la série ("A vous faire froid dans le dos" et "A vous donner des frissons") ont obtenu un franc succès, et sont régulièrement utilisés comme matériel didactique à l'occasion des stages de formation sur les pêches et des activités de vulgarisation effectuées dans la région. Des demandes de copies émanant de particuliers et d'organisations aussi bien de la région qu'en dehors du Pacifique continuent de parvenir à la CPS.

122. Le CIEO vient de donner son accord pour le financement de la réalisation de quatre nouvelles vidéocassettes dont le tournage doit s'étaler sur trois ans à partir de février 1991 (un thème tous les 9 mois). Les prochaines vidéocassettes de la série auront pour thème la congélation et l'entreposage frigorifique des produits de la mer, et le tournage est prévu à Nuku'alofa et aux Tonga vers la fin de l'année.

5.3.4 Activités destinées à divers pays – Projet de collaboration entre la CPS et l'ACIAR sur la mise au point et la distribution de nouveaux produits dérivés du thon

123. La CPS et l'ACIAR ont entamé des discussions sur les modalités d'une collaboration en vue de la mise au point et la réalisation de projets de fabrication de nouveaux produits dérivés du thon dans la région. Cette initiative se fonde sur les essais de traitement et de commercialisation du thon effectués à Tokelau (voir section 5.2.1). Le projet CPS/ACIAR vise à favoriser de manière plus systématique et mieux intégrée la mise en place d'exploitations de petite taille dans les pays océaniques isolés, de manière à générer un revenu, créer des emplois et utiliser la ressource naturelle océanique la plus abondante et la plus importante de la région, à savoir le thon.

124. Si l'on se fonde sur l'expérience de Tokelau, il apparaît nécessaire de mettre au point une gamme de produits que ce type d'exploitation serait en mesure de produire facilement, et d'élargir ainsi la gamme des produits d'exportation. Ce projet se distingue par sa démarche de ce qui a été réalisé à Tokelau, en ce sens que la mise au point des produits et les premiers essais de commercialisation seraient réalisés avant l'introduction de la technique dans la région. Les petites îles isolées du Pacifique constitueraient la cible première, notamment Tokelau, Tuvalu et Kiribati.

125. Le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche a effectué au mois de février une mission exploratoire à Tuvalu et à Kiribati, dans le but d'apprécier le bien-fondé et la faisabilité de la mise en place de petites unités de traitement du thon et pour évaluer par ailleurs les sites potentiels. Ces deux pays ont manifesté leur intérêt pour la réalisation de ce projet qui, dans le cas de Tuvalu, pourrait en définitive s'intégrer au projet de développement de la pêche dans les îles périphériques financé par l'AIDAB. En revanche, dans le cas de Kiribati, le conseiller pour la valorisation des produits de la pêche s'est rendu dans deux îles relevant du projet îles périphériques de la BDDP. Aucun de ces deux sites n'est apparu approprié au traitement du thon séché. Les îles au sud de Tarawa, dont le climat est plus sec, devraient faire l'objet d'une évaluation.

5.3.5 Activités à caractère régional – Formation de soutien au secteur de la manutention du poisson réfrigéré dans les industries nationales

126. Un financement vient d'être obtenu par le biais du CIEO pour la réalisation d'un ambitieux programme de formation destiné au secteur de la valorisation des produits de la pêche. Il s'agit d'une activité commune au projet sur la manutention et le traitement du poisson et au projet régional de formation à la pêche; il a fait l'objet d'un examen détaillé lors des deux dernières conférences techniques régionales sur les pêches.

127. Le projet vise à fournir à des ressortissants de la région une formation approfondie qui leur permettra par la suite d'assurer la formation de petits groupes de pêcheurs, de négociants, de vendeurs et d'exportateurs de produits de la pêche réfrigérés ou congelés, dans leurs pays respectifs. Maintenant que les financements sont disponibles, la phase I de ce stage a été prévue pour le mois de janvier/février 1992 à Suva. Les travaux s'étaleront sur 6 semaines et comporteront un volet technique (4 semaines) et un volet de vulgarisation (2 semaines).

128. La seconde phase consistera en activités de suivi dans les pays. Une assistance sera apportée aux stagiaires de la phase I pour organiser et diriger un ou deux ateliers à l'échelle nationale dans leur pays d'origine durant deux semaines, si nécessaire avec l'encadrement et la supervision d'un spécialiste détaché à cet effet. Afin de couvrir tous les pays intéressés de la région, il est prévu d'étaler la réalisation de la seconde phase sur douze à seize mois. Un Savingram a été adressé aux pays afin de solliciter la désignation de stagiaires pour la phase I.

5.4 Publications

129. Les progrès réalisés en matière de mise au point et d'impression des publications restent très limités. La nouvelle édition de *Beche-de-mer of the Tropical Pacific* est dans sa forme finale et est disponible pour examen. Bien que l'engagement ait été pris de publier un manuel pratique sur les flambées ciguatériques, la publication effective a été retardée du fait de la priorité accordée aux missions et aux projets régionaux.

5.5 Activités prévues

130. Une série d'activités prévues au cours de l'année dernière seront réalisées durant les 12 mois à venir. Il s'agit notamment du séminaire de formation de techniciens qui constituera la principale action menée au cours de l'année, de la mise en place du centre régional pour la valorisation des produits de la pêche, qui dépendra étroitement de la disponibilité des ressources financières, et de la réalisation de deux nouvelles vidéocassettes sur la manutention et le traitement du poisson. Le projet sur la commercialisation du thon mariné séché à Tokelau continuera de bénéficier d'une assistance, tandis que le financement du projet CPS/ACIAR relatif aux nouveaux produits dérivés du thon devrait être envisagé vers la fin de l'année. La mise en place du stage sur l'inspection et le contrôle de qualité des produits halieutiques pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée devrait intervenir rapidement une fois la demande officielle déposée, et une formation complémentaire dans un établissement équatorien est envisagée pour l'un des inspecteurs les plus expérimentés de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

131. Le programme de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches continuera d'apporter son concours au projet de soutien au rôle des femmes dans le secteur des pêches mis en oeuvre en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Deux ateliers sont prévus à l'échelon régional; ils seront soutenus par des activités à l'échelle des communautés villageoises. Un examen à mi-parcours du projet est également prévu pour le second trimestre 1992. Afin d'aider les Iles Salomon et Vanuatu à mettre au point des projets de soutien aux femmes établies dans les zones côtières, la chargée des programmes halieutiques pour les femmes dirigera une réunion sous-régionale qui aura pour but de tirer parti de l'expérience acquise en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les pays de la région intéressés par la mise au point de programmes de soutien aux femmes des communautés de pêcheurs tels que celui lancé à Palau, recevront tout le soutien possible.

6. PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE

6.1 Présentation générale

132. Les activités du projet régional de formation à la pêche sont restées axées en priorité sur la détermination des besoins de formation de la région qui n'ont pas encore été satisfaits par les institutions de formation en place. Les besoins ont été satisfaits dans toute la mesure du possible par des actions ponctuelles consistant en stages ou ateliers de formation selon les besoins.

133. Le projet a fonctionné avec l'intégralité des effectifs, soit trois personnes au total, jusqu'au mois d'avril 1991, date à laquelle le contrat du conseiller en éducation et en formation halieutiques, le capitaine Alastair Robertson, est arrivé à son terme. Depuis lors, le poste a été proposé à M. Peniasi Kunatuba de Fidji, qui devrait prendre fonction à la fin du mois d'août.

134. Le projet de formation est logé au bureau de la CPS à Suva (Fidji) depuis février 1990. Ce transfert a présenté une série d'avantages pour le fonctionnement du projet tant du point de vue pratique que logistique. Toutefois, des problèmes de communication se sont posés entre les agents en poste à Suva et le siège de la CPS à Nouméa. Ce transfert a également eu comme inconvénient de ne pas permettre au projet régional de formation à la pêche de fournir des données nouvelles aux autres volets du programme pêche côtière. Forte de ces expériences, la direction de la Commission réexamine en ce moment la question du lieu d'affectation de ce projet.

135. Les crédits réservés au projet régional de formation à la pêche au titre du budget ordinaire continuent d'être versés par les gouvernements australiens et français, avec un complément de la Nouvelle-Calédonie. Le projet bénéficie également de l'appui financier d'autres donateurs pour des stages ou des cycles de formation ponctuels, dont les principaux sont le Centre international d'exploitation des océans, le gouvernement néo-zélandais, le gouvernement français, le secrétariat du Commonwealth, la fondation du Commonwealth, le programme FAO/PNUD de soutien à la pêche, le Bureau australien d'aide au développement international (AIDAB), la Division britannique pour le développement dans le Pacifique (BDDP), et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ).

6.2 Activités à l'échelon national

6.2.1 Stage du chargé de la formation du service des pêches de Fidji à l'école de pêche de Nelson Polytechnic

136. Un stage de six semaines à l'école de pêche de Nelson (Nouvelle-Zélande) a été organisé dans le cadre du projet de formation, à l'intention de M. Malakai Tuiloa, responsable de la formation halieutique du service des pêches de Fidji. Ce stage a eu lieu du 6 mai au 14 juin 1991 et avait pour but de développer les compétences pédagogiques de M. Tuiloa dans le cadre d'un institut de formation approprié et dans des conditions normales d'enseignement, de manière à le mettre en contact avec le fonctionnement et la gestion quotidienne d'une institution de formation halieutique.

137. Le stage a été financé par la CPS.

6.3 Activités à l'échelon régional

6.3.1 Projet de formation à la vulgarisation

138. Le premier programme de formation à la vulgarisation a été mené de 1987 à 1990 et a porté sur les actions suivantes : un séminaire régional de formation de quatre semaines pour les formateurs, réalisé grâce aux conseillers techniques fournis par les organismes disposant de programmes de vulgarisation; ensuite dix cours locaux conduits par les participants au séminaire régional de formation avec le soutien des premiers agents formés; et un atelier de développement de la vulgarisation étalé sur une semaine au cours de laquelle les participants au premier cycle de formation ont procédé à un examen critique du projet de vulgarisation tel qu'il fut mis en oeuvre jusqu'alors, ce qui leur a permis de formuler des recommandations pour la mise au point des futurs cycles de formation, prévus localement comme à l'échelon régional.

139. Les recommandations de l'atelier de développement de la vulgarisation ont conduit en 1991 à de nouvelles initiatives en matière de formation à la vulgarisation dans le cadre du programme régional de formation à la pêche. Il en est fait état ci-après. Un manuel de vulgarisation et de formation a été publié et diffusé au début de l'année 1991 et a servi durant le second cycle de formation régionale des formateurs en vulgarisation et en techniques de communication qui a eu lieu à Port-Vila (Vanuatu) du 18 février au 8 mars 1991. Ce stage de trois semaines s'apparente par sa structure et son contenu au premier de cette nature effectué en 1987. La formation a été assurée par trois enseignants : M. Richard Fell, l'un des premiers enseignants à participer à ces actions de formation, qui relève du Queensland Department of Primary Industries, Mlle Olga Gladkikh, du Coady Institute du Canada, et M. Melchior Ware, du National Fisheries College de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui avait participé comme stagiaire au premier cycle régional de formation. Huit personnes ont pris part à ce dernier stage.

140. Immédiatement après les cours dispensés à Vanuatu, les Iles Salomon, Tonga et Fidji ont manifesté leur intention d'organiser des cours de cette nature afin de former leurs vulgarisateurs et de développer les compétences pédagogiques de leurs formateurs. Le manuel de vulgarisation et de formation devrait être le principal outil pédagogique mis à la disposition des participants; ils seront en mesure de l'utiliser par la suite dans les cours de formation à la vulgarisation et aux techniques de communication qu'ils dirigeront eux-mêmes dans leurs pays respectifs.

141. Pour appuyer ces activités, le programme régional de formation à la pêche a organisé l'échange de deux enseignants océaniques qui avaient pris part au premier cycle de "formation des formateurs" en 1987. M. Melchior Ware de Papouasie-Nouvelle-Guinée dirigera le cycle de formation aux Iles Salomon et M. Satalaka Petaia sera l'un des animateurs du stage organisé aux Tonga. Pour sa part, Mlle Olga Gladkikh contribuera aux deux cycles de formation prévus aux Tonga et à Fidji.

142. Ces actions de formation à la vulgarisation ont été financées avec l'appui constant du CIEO.

6.3.2 Stage CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique

143. La douzième édition de ce stage, dont le contenu et la structure étaient similaires à ceux des années précédentes, s'est déroulée du lundi 11 février au vendredi 19 juillet 1991, les 18 premières semaines étant consacrées à des cours théoriques à l'école de pêche de Nelson Polytechnic (Nouvelle-Zélande), suivies de 5 semaines de travaux pratiques dans une île du Pacifique. Les travaux pratiques de 1991 se sont déroulés à Fidji en collaboration avec l'université du Pacifique Sud qui a mis la station de recherche de son institut des ressources marines situé à Dravuni (Kadavu), ainsi que deux de ses bateaux à la disposition des stagiaires; ce stage a également bénéficié du bateau-école du service des pêches de Fidji, avec l'encadrement du personnel de l'institut des ressources marines, du service des pêches de Fidji, de Nelson Polytechnic et de la CPS. Quatorze stagiaires ont participé au stage de 1991.

144. Conformément au souhait exprimé par les participants à la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches, la révision du programme d'enseignement proposée par le secrétariat de la CPS a été reportée en attendant l'achèvement de l'étude CPS/CIEO sur la planification et la mise en valeur des ressources humaines dans le secteur des pêches des pays océaniques (point 5 de l'ordre du jour). Quelques changements de détail ont néanmoins été apportés au contenu du cours en 1991 afin de l'harmoniser aux besoins changeants des pays insulaires du Pacifique.

145. Ce stage reste fort apprécié par les services des pêches des pays de la région et continue de bénéficier d'un appui financier constant des organismes bailleurs de fonds. Son financement a cette année été assuré par le gouvernement néo-zélandais, le secrétariat du Commonwealth, la fondation du Commonwealth, le gouvernement français, le projet FAO/PNUD de soutien à la pêche et l'Agence allemande de coopération technique.

6.3.3 Stage FAO/PNUD/CPS sur les stratégies de gestion administrative à l'intention des cadres supérieurs des services des pêches

146. Ce stage s'est déroulé du 26 novembre au 7 décembre 1990 à Suva (Fidji) et a suscité un vif intérêt de la part des nombreux participants océaniques. Les cours ont été dispensés par trois spécialistes en gestion expérimentés relevant du ministère des industries primaires du Queensland.

147. A l'occasion de l'étude sur la valorisation des ressources humaines entreprise récemment par la CPS et du dernier séminaire du comité des pêches du Forum sur l'éducation et la formation, il est apparu nécessaire de mettre sur pied un programme intégré de formation à la gestion aux plans régional et sous-régional. Les participants à la vingt-troisième conférence seront invités à faire part de leur point de vue à ce sujet au titre du point 5 de l'ordre du jour. Le séminaire a été financé par le Secrétariat général du Commonwealth, le PNUD, la Division britannique pour le développement dans le Pacifique et l'AIDAB.

6.3.4 Etude sur la valorisation des ressources humaines

148. Cette étude a été conduite de décembre 1990 à mai 1991 par une équipe de quatre experts-conseils, M. Paul Sutherland (Canada), M. S. Tui Cavuilati (Fidji), Le capitaine A. C. Robertson, conseiller en éducation et en formation halieutiques de la CPS et G. Robin South, directeur de l'institut des ressources marines et professeur en sciences de la mer à l'USP. L'équipe a effectué au total quinze missions dans les pays membres de la CPS, réparties en deux temps.

149. L'étude avait pour objectif d'évaluer (dans le contexte économique de chaque pays et de son service des pêches) les besoins en personnel des services des pêches de la région et notamment les niveaux de qualification, les aptitudes, les compétences et les effectifs requis. Les experts-conseils ont formulé des recommandations qui permettront aux pays, aux organismes bailleurs de fonds et aux établissements d'enseignement d'élaborer des stratégies nationales et régionales de formation mieux adaptées aux besoins.

150. Le séminaire du comité des pêches du Forum sur l'éducation et la formation, organisé à Wellington (Nouvelle-Zélande), a été l'occasion d'un examen préliminaire des conclusions de cette étude. Le rapport final de la mission fait l'objet du document de travail WP.6 et sera débattu au titre du point 5 de l'ordre du jour. Cette étude a été financée par le CIEO.

6.3.5 Films vidéo de formation aux méthodes de pêche

151. En collaboration avec le projet de développement de la pêche au demi-large et avec le concours du centre régional des médias de la CPS, le projet régional de formation à la pêche prendra part à la production de six films vidéo de formation consacrés à certaines méthodes de pêche couramment utilisées dans la région. Le tournage de deux de ces films s'est déroulé au Samoa-Occidental (voir paragraphe 4.4). Les quatre autres ont été réalisés à Fidji, dans le cadre des travaux pratiques du stage Nelson Polytechnic et traitent de la pêche à la palangre verticale, la pêche du vivaneau à la palangre de fond et à la ligne dormante, la pêche à la traîne à l'appât frais, la pêche au fond au moulinet hydraulique et la pêche à la palangre de surface. Ces six films devraient être diffusés dans la région d'ici la fin de l'année. Le projet est financé par le gouvernement de la France.

6.4 Activités prévues

6.4.1 Formation en aval de la pêche

152. Il s'agira d'un projet de grande envergure mis en oeuvre conjointement par le projet régional de formation à la pêche et le projet de manutention et de traitement du poisson (voir paragraphe 5.3.5). La première phase consistera en un stage de formation de six semaines dont les participants seront sélectionnés au préalable. La formation dispensée portera à la fois sur des questions d'ordre technique et sur les méthodes de vulgarisation, de communication et d'éducation des adultes. Une fois de retour dans leurs pays respectifs, les participants devront mettre sur pied leur propre stage de formation (phase 2) et pourront s'appuyer à cette fin sur le concours du personnel d'encadrement de la phase 1. Le projet devrait démarrer en janvier-février 1992 et son financement est assuré par le CIEO.

6.4.2 Révision du catalogue de la formation halieutique

153. Un projet de catalogue de la formation halieutique avait été distribué en 1986 aux participants de la dix-huitième conférence technique régionale sur les pêches. A la lumière de l'expérience et des informations supplémentaires obtenues depuis l'impression de la première édition, le catalogue a été entièrement refondu. Certaines rubriques ont été mises à jour, celles n'ayant plus d'intérêt ont été éliminées et de nouvelles ont été rajoutées. Le catalogue devrait en principe être achevé, imprimé et diffusé d'ici la fin de l'année.

6.4.3 Cours par correspondance sur la rédaction de rapports

154. Au début de l'année, les responsables du projet régional de formation à la pêche ont adressé à tous les services des pêches de la région un questionnaire relatif aux besoins en formation aux techniques de rédaction de rapports. Les réponses à cette enquête, renvoyées très rapidement, témoignent de l'intérêt marqué que suscite cette question. On a pu ainsi dénombrer quelque cent personnes souhaitant suivre un tel cours. Des démarches ont maintenant été entreprises en vue d'obtenir les crédits nécessaires.

6.4.4 Base de données sur la formation à la pêche

155. La constitution de la base de données du projet de formation est en passe d'être achevée. Toutes les informations sur le personnel des services des pêches recueillies à l'occasion de la récente étude sur la valorisation des ressources humaines ont été saisies et les rubriques existantes sont maintenant mises à jour. Cette base de données devrait être d'une aide précieuse pour la formation et l'élaboration des programmes d'enseignement ainsi que pour le calcul des statistiques relatives à la formation dans la région; elle permettra par ailleurs d'assortir les possibilités de formation ou d'emploi aux qualifications, aptitudes et besoins des individus.

7. ACTIVITES INTERESSANT LES PECHEES FINANCEES AU TITRE DU CHAPITRE X DU PROGRAMME DE TRAVAIL

7.1 Contexte général

156. Il arrive que les activités mises en oeuvre par la CPS à la demande des pays membres soient financées au titre de certains postes du chapitre X du budget ordinaire de la CPS, et notamment :

- 10000 Services à court terme d'experts et de spécialistes
- 10100 Aide à la recherche appliquée, aux travaux expérimentaux et aux activités pratiques
- 10200 Subventions au titre des voyages, études, conférences et formation dans la région

157. On a retenu les trois demandes d'intervention ci-dessous qui intéressent le secteur de la pêche côtière et ont été présentées pour financement au titre du chapitre X du programme de travail :

| | |
|-----------|--|
| Iles Cook | Analyse génétique des stocks d'huîtres perlières |
| Tuvalu | Détachement d'un agent du service des pêches de Tokelau dans le cadre d'un projet expérimental de traitement et de commercialisation du thon |
| Fidji | Détachement d'un responsable de la formation à la pêche auprès du Nelson Polytechnic et du ministère des industries primaires du Queensland. |

158. La demande formulée par les Iles Cook a été examinée en juin 1991 et une subvention de 10 000 dollars néo-zélandais a été approuvée au titre du poste 10100 du budget ordinaire. Ce projet a pour objectif d'étudier les huîtres perlières de trois lagons des Iles Cook en vue de déterminer les caractéristiques génétiques de chaque stock avant d'autoriser la permutation des juvéniles ou des géniteurs. Compte tenu de l'intérêt que suscite la valorisation des stocks d'huîtres perlières de la région, le projet pourrait avoir des retombées majeures pour plusieurs pays insulaires océaniques. Sa mise en oeuvre est en cours d'examen et aura lieu à la fin de l'année ou au début 1992.

159. La demande d'intervention émanant de Tuvalu a été transmise au projet sur la manutention et le traitement du poisson; elle est exposée en détail au paragraphe 5.2.2 du présent document. Quant à la demande de Fidji, elle a été communiquée au projet régional de formation à la pêche et fait l'objet du paragraphe 6.2.1.

8. RESUME

160. Au cours de la période 1990/91, le programme pêche côtière de la CPS a été particulièrement actif, avec plus de 43 projets en cours aux plans national et régional. Les difficultés liées au manque d'effectifs survenues au cours des deux dernières années ont pu être résolues en grande partie et les modifications apportées cette année à la structure administrative du programme ont déjà contribué à une meilleure coordination, tant au plan interne qu'avec les autres secteurs d'activité de la CPS. Son intégration, dans le cadre d'ensemble du programme de travail de la CPS devrait également s'améliorer dans les années à venir.

161. C'est en matière de publications que le programme a rencontré le plus de difficultés. Les rapports des projets mis en oeuvre sont à présent diffusés régulièrement et dans les délais prévus, mais il faut encore consacrer beaucoup trop de temps à leur préparation aux fins de publication. Les activités conduites sur le terrain et la prestation de services-conseils prenant presque toujours le pas sur la publication des documents, ceux-ci mettent parfois jusqu'à des années à paraître. La charge particulièrement lourde des services de publication et de traduction de la CPS ne fait qu'aggraver cette situation. Les responsables du programme pêche côtière de la CPS ne sauraient à eux seuls venir à bout de ces problèmes qui doivent être examinés dans le contexte d'ensemble de la Commission.

162. Il convient de souligner qu'à d'autres égards, les activités entreprises au titre de ce programme en 1990/1991 répondaient aux objectifs visés : donner suite, avant toute chose, aux demandes d'intervention présentées par les pays membres ayant mis sur pied des projets nationaux de développement de la pêche et, en second lieu, adopter et promouvoir des initiatives visant à favoriser le développement de la pêche à l'échelon régional. A l'avenir, et en l'absence d'autres instructions, le programme continuera à se fonder sur les mêmes principes.
